International Youth Year 1985
Année internationale de la jeunesse 1985

LE FRONT

International Youth Year 1985
Année internationale de la jeunesse 1985

Hebdomadaire des étudiants de l'Université de Moncton en Acadie | le lundi 1 avril 1985 | Vol. 21 no. 24

Le directeur du corps de police étudiant entrera-t-il en fonction le1er avril?

Selon des rumeurs, le nouveau directeur du corps de police étudiant aurait rencontré des problèmes relatifs à ses nouvelles fonctions. Toujours d'après ces rumeurs, le chef actuel du service de sécurité de l'Université de Moncton hésite à entériner l'élection du nouveau directeur.

En attendant de rencontrer M. Wayne St-Thomas pour avoir sa version des faits, nous avons rejoint les responsables de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton qui se penchent sur la question, la jugeant extrêmement importante pour la démocratie de l'Université. (NDLR).

Nouveau doyen de la faculté des Arts:

Le deuxième tour de scrutin est prévu pour aujourd'hui

(voir doyen en page 3)

Arsène Richard

Arsène Richard, qui est en tête chez les professeurs, avec 28 voix, n'a que 15 voix du côté des étudiants. Fernand Arsenault arrive bon deuxième chez les professeurs avec 21 voix, alors qu'il est le favori chez les étudiants,avec 51 voix.

Le résultat de la consultation des professeurs et des étudiants nous apparaissent très contradictoires. Gérard Étienne, le deuxième favori chez les étudiants a récolté 48 voix, alors qu'il a été rejeté par ses collègues, avec seulement 5 voix.

L'administration de l'Université de Moncton va-t-elle tenir compte du vote de consultation des étudiants? C'est à voir. Néanmoins, les professeurs procèderont à un second vote de consultation lundi. (NDLR).

Fernand Arsenault

Le rapport Johnson:

Une remise en question du financement fédéral de l'éducation postsecondaire.

Erik Roy

(Voir Rapport Johnson p.3)

En 1984, M. A.W. Johnson a été mandaté par le secrétariat d'État pour examiner la question de l'aide financière fédérale à l'éducation postsecondaire. Spécifions tout de suite que ce rapport intitulé "Pour une meilleure orientation du financement de l'enseignement postsecondaire et de la recherche par le gouvernement du Canada," représente l'analyse et les recommandations personnelles de M. Johnson au secrétaire d'État et ne représente donc pas la position du gouvernement fédéral à ce sujet. Ce rapport a été déposé à la chambre des communes le 14 mars dernier. En voici les principaux points:

Dans un premier temps, M. Johnson explique les raisons qui l'ont motivé à remettre en question le financement de l'éducation postsecondaire au Canada. Celui-ci remarque que les inscriptions d'étudiants dans les collèges et universités au Canada de 1977-78 à 1984-85 ont augmenté respectivement de 36% et de 27%, alors que les crédits alloués à ces institutions pour les opérations de base n'ont augmenté que de 2.5%. Au niveau des dépenses réelles par étudiant, M. Johnson constate qu'elles ont régulièrement diminué depuis 1977-78. Mais c'est surtout en ce qui a trait à tout ce qui entoure les subventions fédérales aux provinces pour l'enseignement postsecondaire qui porte M. Johnson à remettre ce système en question.

ÉDITO

L'année internationale de la quoi?

Bla bla bla bla bla, bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bl-a bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla. Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla, bla bla bla bla bla bla?

Bla bla blalblb(oups!)bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla:"Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla,bla b-la bla bla bla bla.-1" bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla! Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla; bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla. Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla. Bla bla bla bla bla bla, bla bla bla bla bla, bla bla bla bla bla bla.Bla bla bla bla bla b-la bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla, bla bla bla bla bla bllaalll(oups!)bla bla. Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla. bla bla bla bla bla(bla bla bla)bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla.

Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bnla bla bla bla bla bla?

Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla, bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla.
Bla bla bla bla:"Bla bla bla bla...bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla.-2"
Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla, bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla.

Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla b-la bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla.
Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla b la b la bla bla bla bla bla bla bla.
Bla bla bla bla,bla bla bla,bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla.
Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla b-la bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla...

Erik Roy

1-B.la bla bla bla.Bla bla bla bla. Bla bla.Bla bla bla bla.

2-B.la bla bla.Bla bla bla bla. Bla bla bla.Bla bla.

NDLR:

La morale de cette histoire: L'année internationale de la jeunesse;tout le monde en parle(bla bla...)mais y'a personne qui agit.

Veuillez noter que le journal fait relâche cette semaine,la prochaine livraison est prévue pour le lundi 15 avril.Joyeuses pâques!

(Le coq visionnaire,voir page 9.)

l'équipe du journal

Directeur .... Erik Roy
Rédactrice en chef .... Lise Michaud
—locales .... Jean-Yves Depeyre
—culturelles .... Louise A. Bourque
—internationales .... Imed Bouhaha
—sportives .... Daniel Hébert
Responsable du montage .... Claire Comeau
Correction:
Jacqueline Robichaud, Laurence Ardouin, Réjean Ouelette. Réviseur: André Cyr.

Montage:
Michelle D'Astous, Hossein Parsa
Publiciste .... Sylvie Boucher
Maquettiste .... Guylaine Dufour
Photographe .... Line Gagnon
Photocomposition .... Gisèle LeBlanc
Photocomposition titres .... Jaliel Barouni
Distributeur .... Marc Villeneuve
Caricaturiste .... Conélius Eagle Burger

Le comité de rédaction est formé de Jean-Yves Depeyre, Lise Michaud et Erik Roy.

Deux bourses de 10$ chacune, sont octroyées à chaque numéro aux articles de fond, chroniques ou reportages. Les articles en question doivent être dactylographiés (un minimum de 400 mots et un maximum de 500 mots) et remis au journal au plus tard le mercredi à 13h.

L'heure de tombée pour les autres articles est fixée à 16h à chaque mercredi.

Le Front est l'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie. Publié par la FEUM, il se veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante et ne se veut pas être l'organe de la FEUM. Les opinions émises dans le journal ne sont pas nécessairement celles de la rédaction ou de la FEUM.

Les auteurs d'articles n'appartenant pas à l'équipe du Front prennent entièrement la responsabilité de leurs écrits. Le Front décline toute responsabilité à ce niveau.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être écrits proprement à double interligne, sinon dactylographiés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de ne pas publier les articles, opinions, commentaires et autres qui 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

858-4526

Cette semaine au Ciné-Campus

A NOS AMOURS

2-3-4 avril

Français. 1983. 102 min. Coul. Drame psychologique réalisé par Maurice Pialat. *Scén.:* Arlette Langmann, M. Pialat. *Phot.:* Jacques Loiseleux. *Mus.:* Klaus Nomy, Purcell. *Mont.:* Yann Dedet. *Int.:* Sandrine Bonnaire, Dominique Besnehard, Maurice Pialat, Evelyne Ker, Anne-Sophie Maillé, Christophe Odent.

À quinze ans, Suzanne fait la découverte du plaisir sexuel. Elle se prête à diverses aventures, mais n'ose pas se livrer à l'amour auquel elle ne croit pas. Après le départ inopiné de son père, la vie devient difficile pour elle dans sa famille entre une mère hystérique et un frère aux allures bizarres. Elle se fait mettre en pension jusqu'à la fin de ses études, après quoi elle épouse le premier garçon qui lui paraît sympathique. Elle semble se faire à la vie conjugale, mais un jour son père rentre en scène pour un règlement de comptes avec les siens. Un peu plus tard, Suzanne part pour l'Amérique avec un autre homme.

Toujours intéressé à un cinéma représentatif de la vie courante, Maurice Pialat offre un cinquième long métrage qui semble être en prise directe sur la réalité. Une construction elliptique et un peu abrupte procède par un enchaînement de moments choisis dans la vie d'un personnage sans que des liens définis, soient nécessairement établis entre les scènes. Ces plongées successives prennent pourtant dans leur succession une signification pleine et précise. L'interprétation est dirigée dans le sens de la vraisemblance en tablant sur l'improvisation. (3)

9-10-11-12-13-14 avril

LES COMPÈRES

Français. 1983. 92 min. Coul. Comédie écrite et réalisée par Francis Veber. *Phot.:* Claude Agostini. *Mus.:* Vladimir Cosma. *Mont.:* Marie-Sophie Dubus. *Int.:* Pierre Richard, Gérard Depardieu, Stéphane Bierry, Anny Duperey, Michel Aumont.

Restée sans nouvelles de son fils adolescent, Tristan, Christine met sur ses traces deux anciens amants en faisant croire à chacun qu'il est le père du fugueur. L'un est un journaliste, Jean Lucas, spécialisé dans les affaires criminelles, l'autre un instituteur aux tendances dépressives, François Pignon. Les deux hommes se retrouvent à Nice et font cause commune dans la recherche de Tristan. Celui-ci, lié à un groupe de motards, est surpris de voir surgir ces deux "pères" inconnus, d'autant qu'il a déjà un père officiel avec lequel il ne s'entend guère. L'aventure se complique du fait que Jean est pourchassé par des truands dangereux.

Réunissant à nouveau un tandem insolite qui avait fait merveille dans son film précédent, *La Chèvre*, Francis Veber a conçu pour ses vedettes un scénario à leur mesure. Les gags se succèdent à bonne allure, pas tous de valeur égale mais le plus souvent en situation. Bien qu'elle apparaisse vite assez prévisible, l'intrigue comporte ses moments de surprise et quelques retournements bien troussés. Il se dégage de l'ensemble un climat de sympathie grâce au jeu habilement complémentaire des deux vedettes. (4)

Ces hommes qui veulent notre bien

Bruno Hamel

Dernièrement le CA de la FEUM désignait M. Jean-Robert Deschênes comme nouveau récipiendaire du poste de directeur du Corps de Police étudiant, ce dernier poste semble devoir prendre de moins en moins d'importance aux yeux de M. Wayne St-Thomas, chef du Service de Sécurité de l'U de M. Personnage célèbre et audacieux, M. St-Thomas semble fermement décider à entrer dans la Légende.

En effet, ce dernier, devant la nomination Deschênes, a décidé de nommer Mlle Johanne Robichaud, ex-directrice du CPE, au poste de trait d'union administration-jaune, ce faisant M. St-Thomas retire les pouvoirs du directeur élu par la FEUM et le transmet à Mlle Robichaud. M. St-Thomas s'évertue désormais à centraliser les divers services de sécurité à l'U de M, tentative expérimentale qui vise à l'amélioration(?) d'un service quelque peu critiqué sur le campus.

Un jour viendra où une association prestigieuse et puissante — comme l'Association Canadienne des Professeurs d'Université, par exemple — déposera des écrits sérieux et étoffés — comme un rapport par exemple — qui contiendront des recommandations formelles sur divers sujets — des recommandations à appliquer à des services en particulier — et lorsque ce jour viendra, les centralisations-bidons et les moqueries seront comptabilisées.

Bien que je conçois très bien le fait qu'une menace nucléaire pèse sur l'humanité, que de nombreux tremblements de terre se sont produits au Nouveau-Brunswick au cours des dernières années, que nous vivons des années où les voyous, les bandits, les voleurs, les voyeurs, les violeurs bref, la violence est suprême...mais ces hommes qui veulent notre bien...partout...partout...pourquoi? Expliquez-moi!...exactement comme on doit s'expliquer, se justifier devant ces hommes qui veulent notre bien...à trois heures du matin, seul ou avec les personnes que l'on aime, dans les sentiers battus du campus monctonien. Une forme de pouvoir est nécessaire? Peut-être bien, mais les abus du pouvoir ou son omniprésence sont-ils vraiment nécessaires? Orwell a peut-être écrit plus qu'un roman.

Cinq candidats au poste de doyen des Arts

Lise Michaud

Le choix du futur doyen de la Faculté des arts sera connu d'ici peu. En effet, cinq candidatures ont été retenues par le comité de sélection de ce poste. Il s'agit de M. Arsène Richard, M. Francis Ledwidge, M. Fernand Arsenault ,M. Yves Bolduc et M. Gérard Etienne.

Le comité de sélection du futur doyen de la Faculté des arts est composé de trois représentants du corps professoral, d'une représentante de la communauté étudiante et du vice-recteur adjoint de l'Université de Moncton.

Mercredi dernier, ces candidats ont rencontré les étudiants ainsi que les professeurs de la Faculté des arts.

L'importance de la communication

M. Arsène Richard, professeur à l'Université de Moncton, a surtout mis l'accent sur l'importance de la communication: "la Faculté des arts de l'Université de Moncton joue un rôle imminent dans le développement de la créativité", a-t-il avancé. Selon M. Richard: "Il faut établir des liens de communication entre les divers palliers de fonctionnement: doyens des facultés, administrateurs et étudiants".

M. Richard est d'avis que les étudiants se doivent de participer aux décisions les concernant. Dans la même veine, M. Richard propose une rencontre mensuelle entre la délégation étudiante, le doyen et les professeurs. À cet effet, il favorise la mise sur pied d'une étude portant sur l'efficacité des programmes et sur la compétence des professeurs. "Il faut reviser les programmes et aider les éducateurs à s'améliorer; les deux vont de pair", a-t-il soutenu.

De plus, M. Richard a souligné l'importance de maintenir tous les progammes déjà offerts, même si certains ne sont pas rentables.

En ce qui a trait au développement de la recherche, M. Richard souhaite soit de diminuer la charge d'enseignement, soit de donner libre cours à ceux qui veulent faire de la recherche. "La recherche doit être maintenue, puisqu'elle est étroitement liée à la vitalité de l'enseignement", a-t-il conclu.

La recherche: responsabilité du doyen

M. Francis Ledwidge, professeur d'Acadia University, pour sa part, considère qu'un doyen doit être prêt à communiquer avec la délégation étudiante, sans toutefois pousser à outrance la démocratie.

M. Ledwidge est d'avis qu'il est important pour la Faculté des arts de maintenir une collaboration avec les autres facultés. Il encourage fortement la recherche et estime que c'est là une des responsabilités du doyen.

Si M. Ledwidge est élu doyen de la Faculté des arts, il prévoit une période d'un an pour se familiariser avec les dossiers et les problèmes, auxquels font face certains départements et module.

Les objectifs de la faculté d'abord

Selon M. Fernand Arsenault professeur à l'Université de Moncton: "Il est prioritaire de rencontrer les étudiants et les professeurs de la faculté, afin de prendre connaissance des objectif de la Faculté des arts et de les préciser."

M.Arsenault a aussi souligné l'importance de la compétance et de la disponibilité des professeurs. "Les étudiants, les professeurs et le doyen doivent s'entraider mutuellement. Je perçoit les étudiants comme ces collègues. De plus", a-t-il ajouté, "il est important de favoriser la solidarité entre les départements de la faculté, tout en conservant une certaine autonomie."

M.Arsenault a aussi exprimé le désir que s'établisse un lien de communication entre les facultés et les écoles du campus. "La communication est un élément très important pour l'avenir de l'Université de Moncton", a-t-il précisé.

"Si j'obtiens le poste, je me mettrai au travail le plus tôt possible. Il faut planter des clous pour bâtir", a-t-il lancé. Cependant, advenant que je ne crois pas un lancé. "Cependant, advenant que je ne reçois pas un appui solide des étudiants et des professeurs, je refuserai le poste", a-t-il conclu.

Reconnaissance des réalisations étudiantes

D'après M. Bolduc, directeur du Département d'études françaises de la Faculté des arts de l'Université de Moncton: "Une meilleure relation entre le doyen et les étudiants favoriserait le développement de la vie intellectuelle. Les étudiants," a-t-il ajouté, "devraient intervenir davantage au niveau de la programmation et de l'enseignement des cours."

M. Bolduc est d'avis qu'on devrait mettre plus en évidence les réalisations des étudiants de chaque départements et module: "Il faut les insiter à participer aux recherches entreprises par les professeurs", a-t-il commenté.

Enfin, M. Bolduc s'est arrêté sur les programmes présentement offerts à la Faculté des arts: "En plus d'exister, ces programmes doivent être améliorés. Il faut développer les études du second cycle", a-t-il conclu.

L'assurance d'une relève

M. Gérard Etienne, directeur du module d'information-communication de la Faculté des arts de l'Université de Moncton, accorde beaucoup d'importance à la communication entre les étudiants, les professeurs et le doyen: "Une meilleure communication permettrait de négocier les problèmes que rencontrent les étudiants", a-t-il lancé. Il se propose aussi d'établir un contact constant avec les étudiants, par le biais du conseil étudiant de la faculté. De plus, il consent à consacrer une après-midi par semaine aux étudiants.

M. Étienne dénote aussi une absence de leadership au sein de la faculté: "C'est très grave pour la démocratie", a-t-il souligné. "Priorité absolue, il faut assurer une relève; par conséquent, il est primordial de

(Voir Doyen page 10)

Rapport Johnson...

Les contributions fédérales aux universités et aux collèges comportent deux volets. La moitié des fonds, soit 2.1 milliards proviennent de transferts de points d'impôts aux provinces tandis que l'autre moitié provient de paiements annuels en espèces aux provinces. Ce total de 4.2 milliards en 1984-85 **équivaut à 80% des versements provinciaux aux universités.** Les transferts fiscaux fédéraux pour l'enseignement postsecondaire ont évolué au rythme du PNB, compte tenu de l'évolution démographique, soit environ 13% par année de 1977-78 à 1982-83, tandis que l'augmentation des subventions provinciales n'a augmenté que de 11% pour la même période. Cette constatation amène l'auteur du rapport a affirmer qu'une des grosses lacunes du système actuel réside dans le fait que le taux des transferts fiscaux fédéraux n'est pas lié au taux d'augmentation des subventions provinciales aux collèges et aux universités. Plus loin et dans la même veine, M. Johnson fait remarquer que

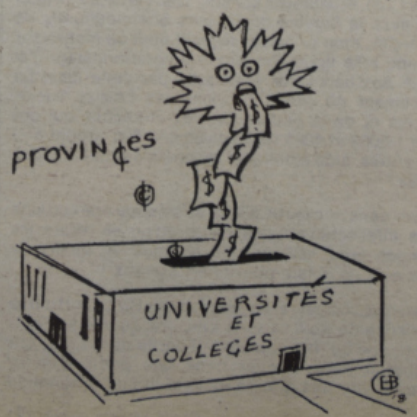

la portion des subventions provinciales aux collèges et universités qui est payée par le fédéral a passé de 69% en 1977-78 à 80% en 1984-85. La portion purement provinciale, ayant passée de 31% à 20% pour la même période. L'auteur conclue donc que les transferts fiscaux fédéraux pour l'enseignement postsecondaire ne servent aucun objectif national et qu'étant donné qu'il n'existe aucun lien entre ces transferts et les subventions provinciales aux collèges et universités; le fédéral pourrait être tenté de réduire l'importance de ses transferts fiscaux pour l'enseignement postsecondaire.

Pour ce qui est des recommandations du rapport, elles sont de deux ordres. En premier lieu, Johnson propose de conserver les transferts fiscaux fédéraux et d'inciter les provinces à utiliser le même baïence que le d'inciter les provinces à utiliser le même barême que le fédéral pour leur subventions aux collèges et universités, à savoir le PNB, en tenant compte de

(Voir rapport Johnson page 5)

INFO

L'informatique est-elle sans limites?

Robert Duguay

"Si l'industrie de l'automobile avait fait les mêmes progrès que l'informatique durant les 30 dernières années, une Rolls Royce coûterait désormais 2,50$, parcourerait 2 000 000 de milles au gallon et mesurerait trois pouces de long." C'est ainsi que Steven L. Mandell définit le développement de l'informatique dans son livre intitulé "Understanding Computers" (Pour comprendre les ordinateurs).

L'informatique a donc connu un développement très rapide depuis trente ans. Ce développement compte d'ailleurs plusieurs générations d'ordinateurs.

Premièrement, il y a eu la période allant de 1951 à 1958, pendant laquelle on construisait les ordinateurs à partir de tubes à vide. Ces ordinateurs servaient principalement à la préparation des paies et à la tenue de livres. "Ces systèmes d'ordinateurs comportaient bien des désavantages," explique Mad. Lise Roy, professeure d'informatique à l'Université de Moncton. En effet, ils consommaient une quantité d'énergie assez considérable, dégageant par la suite une chaleur excessive. Pour remédier à ce problème, il a fallu alors concevoir un système de refroidissement spécial. "De plus, soutient Mad. Roy, après la mise en marche d'un de ces ordinateurs à Philadelphie, une rumeur s'est mise à circuler voulant que l'éclairage de la ville ait diminué d'intensité."

De 1959 à 1964, grâce à l'utilisation des transistors, une deuxième génération d'ordinateurs fait son apparition. En plus de permettre une diminution du volume et de la chaleur, l'emploi des transistors a permis d'augmenter les capacités de mémoire ainsi que la vitesse et la fiabilité de l'ordinateur. "Les langages comme le COBOL et le FORTRAN ont alors fait leur apparition," ajoute Mad. Roy.

De 1965 à 1971, une troisième génération voit l'avènement des circuits intégrés. En raison de cette amélioration, le volume diminue encore et les programmes s'améliorent. "Les mini-ordinateurs et les terminaux font leur apparition à cette époque."

Depuis 1972, jusqu'à nos jours, l'informatique se développe toujours et l'on voit apparaître une quatrième génération. C'est le début des microprocesseurs et des micro-ordinateurs. C'est à partir de cette même période que l'informatique sera accessible au public en général.

Aujourd'hui, on retrouve l'informatique un peu partout autour de nous sous diverses formes, depuis les machines distributrices jusqu'aux voitures qui "parlent". Cette technologie est maintenant enracinée dans notre société. D'ailleurs, elle l'est tellement qu'une grande compagnie, par exemple, peut demeurer paralysée pendant plusieurs jours si son système d'ordinateurs tombe en panne. C'est dire jusqu'à quel point l'homme dépend actuellement de cette technologie.

Déjà, dans les écoles, les jeunes apprennent très tôt à "pianoter" sur les ordinateurs. De plus, de nombreuses familles nord-américaines possèdent leur propre micro-ordinateur.

Mais, l'informatique s'avère tout de même très utile dans bien des domaines. En science, en médecine ainsi que dans l'enseignement, l'informatique a permis une certaine évolution technique qui aurait été impossible sans elle.

C'est dans les sciences que l'informatique a fait ses "premiers pas". Tout en se développant, elle a permis à la science d'aller au-delà de ses limites. "Plusieurs problèmes de mathématique qui n'ont jamais pu être résolus dans le passé, l'ont été grâce à l'informatique," affirme M. Thu Pham Gia, professeur de statistiques à l'Université de Moncton.

Dans l'enseignement, l'informatique a permis une forme d'éducation plus pratique. "L'ordinateur permet ici d'individualiser l'enseignement et du même coup, permet à l'étudiant d'être, dans une certaine mesure, maître du déroulement de ses leçons," explique M. James De Finney, professeur au Département d'études françaises du Centre universitaire de Moncton. En effet, les étudiants ont ainsi la possibilité de travailler à leur propre rythme. De plus, ils peuvent reprendre indéfiniment les leçons incomprises, reposer les mêmes questions, puisque l'ordinateur ne se fatigue jamais.

Mais malgré l'efficacité apparente de l'informatique dans certains domaines, c'est dans le milieu des affaires qu'elle demeure la plus productive. "Le développement rapide et l'utilisation importante de l'informatique dans les entreprises a, par ailleurs, engendré un nouveau concept qui s'appelle la bureaucratique," explique M. Ronald Surette, coordonnateur de l'entraînement en informatique à l'Institut de Memramcook. La bureautique se définit comme étant l'application de l'informatique aux travaux de bureau.

Mis à part ses nombreux avantages et applications, il n'en demeure pas moins que l'informatique provoque encore beaucoup de craintes, du moins l'avenir de cette technologie semble-t-il obscur. Personne ne peut réellement prévoir son évolution.

Pour M. De Finney, les craintes se situent au niveau du décalage entre les spécialistes et les non-initiés à l'informatique. "Le problème, c'est que les pays riches et techniquement avancés risquent de prendre une trop forte avance par rapport aux pays sous-développés."

Par contre, pour d'autres personnes comme M. Pham Gia, la crainte se situe au niveau de l'économie. "Elle pourrait devenir un obstacle, pour ensuite freiner le développement de l'informatique qui a tendance à devenir de plus en plus sophistiquée."

Quoi qu'il en soit et comme le dit si bien M. Thu Pham Gia: "l'informatique, c'est un pas vers l'avant pour notre société et il ne faut plus songer à revenir en arrière."

Le développement de l'informatique s'annonce des plus prometteurs pour l'avenir car il nous réserve une cinquième génération d'ordinateurs: l'intelligence artificielle. Cette nouvelle perspective permettra à l'ordinateur de prendre des décisions et de raisonner. Cette évolution sera certainement très profitable à l'être humain et démontrera encore une fois que l'intelligence humaine est sans limites.

Prenez gare, l'improvisation est contagieuse

René Landry

Les joueurs font tour à tour leur apparition sur la "patinoire" sous les yeux attentifs de près de 150 spectateurs. Un arbitre, l'air sévère, gesticule. L'organiste cesse subitement de jouer. La pièce qu'il interprétait était pourtant entraînante. Ce soir, les Rouges affrontent les Verts.

Le phénomène a pris de l'ampleur et s'est étendu par contagion au Québec depuis 1977, année où Robert Gravel, acteur et professeur à l'École nationale de Théâtre de Montréal, préparait le canevas d'un concept nouveau genre: l'improvisation.

L'improvisation a connu un essor tel que deux grandes ligues — l'une professionnelle, l'autre semi-professionnelle — ont été mises sur pied par nos voisins québécois: La LNI (Ligue nationale d'improvisation) et la LMI (Ligue majeure d'improvisation).

Dans une partie d'improvisation, les joueurs créent des situations autour d'un thème choisi au hasard. Pour le reste, ça se déroule à peu près comme une joute de hockey.

Les parties sont divisées en trois périodes de vingt minutes non chronométrées, et les joueurs n'ont que vingt secondes de consultation avant chaque impro.

Le temps que doit durer une improvisation, le genre de l'improvisation (mixte ou comparé), la catégorie de l'improvisation (humoristique, dramatique, chantée, etc.) et le nombre des joueurs par équipe sont prédéterminés. Et, — il ne faut surtout pas l'oublier — les arbitres peuvent décerner des pénalités: non-respect du thème, cabotinage...

Le public fait partie intégrante du jeu. Après chaque impro, les spectateurs sont appelés à "voter" pour la formation de leur choix en montrant aux arbitres le côté d'un carton dont la couleur correspond à l'équipe en question. Mais, — et c'est là que ça se corse — si les spectateurs n'ont pas apprécié la performance des joueurs (ou des arbitres!), ils peuvent montrer leur insatisfaction en lançant des couvre-chaussures sur la "patinoire", ou encore en faisant tournoyer leurs cartons lors du vote, indiquant son annulation.

En octobre dernier, des étudiants de l'Université de Moncton ont fondé les bases de la "première ligue d'improvisation des Maritimes", la LI²FUM (Ligue d'improvisation inter-facultés de l'Université de Moncton).

L'un des principaux instigateurs de la LI²FUM est Daniel Côté, étudiant en Loisirs. "Dans le cadre de mon stage avec le Service des Loisirs Socio-culturels de l'université, mon principal objectif était de mettre sur pied une telle ligue. En tant que coordonnateur, j'ai recruté des bénévoles intéressés par cette idée. Le financement du projet provient des Loisirs Socio-culturels et de la Fédération des étudiants, qui ont fourni 1 000$ et 400$ respectivement. Cet argent a entre autres, aidé à défrayer les coûts des gilets et des rampes."

Jouer dans une partie d'impro demande une certaine agilité intellectuelle; cela exige qu'on se triture les méninges pour assurer une réplique en moins de temps qu'il ne le faut pour crier "ciseaux"!

Jean-Yves Depeyre, de l'équipe des Bleus, fort d'une expérience de trois saisons avec une équipe de Septilles (équipe qui fait aujourd'hui partie de la LMI), sait de quoi il parle: "Jouer dans une partie d'impro demande une très grande lucidité. Il faut être rapide

(Voir impro page 12)

Déménagez avec tout votre matériel et économisez!

C'est aussi facile que de louer un camion Ryder

Comparez les coûts avant de planifier votre départ à la fin du semestre.

Si vous êtes âgés de 18 ans ou plus et êtes en possession d'un permis de conduire, vous pouvez conduire un camion Ryder. Louez-en un ici et laissez-le là-bas. Déménagez votre chaîne stéréo, votre bicyclette, tout, et vous aurez probablement encore de la place pour un ami ou deux qui pourraient partager les frais.

Comparez cela avec le prix d'un billet d'avion ou d'autobus plus vos bagages.

Louez un camion flamblant neuf de la flotte la plus fiable au monde — Ryder. Le meilleur camion que l'on puisse louer.

Pour information et le guide gratuit du déménagement gratuit, appelez:

Ryder Truck Rental
388-5335

La sélection d'un recteur à l'U de M:
Not a Love Story

Bruno Hamel

Le successeur de M. Gilbert Finn se fait attendre. Une triple égalité paralyse le processus décisionnel visant à faire de Robichaud, LeBlanc ou Blanchard le nouvel élu.

Le système électoral choisi pour ce qui est cette élection en est un dit préférentiel en ce sens que chaque votant se doit d'indiquer ses préférences au niveau des candidats, le système paraît simple. C'est donc dire qu'à l'intérieur d'un tel système, les votants auront à s'exprimer plusieurs fois mais en nuançant graduellement leur préférences: autrement dit, c'est le système "olympique", médaille d'or, d'argent et de bronze, le système paraît simple. Toutefois, l'Université de Moncton, ne reculant jamais devant l'inovation, a décidé, par le biais de M. Bérubé, président du comité de sélection du prochain recteur, de condamner, ou, à tout le moins, "d'interpréter" le système préférentiel et ce d'une manière tout à fait inovatrice. Désormais, ce ne sera plus celui qui obtiendra le plus grand nombre de médailles d'or qui sera couronné athlète des Jeux mais bien tous les athlètes. En effet, le comité de sélection est dans l'impasse: un triple égalité entre les trois candidats...quel affreux dilemne! d'autant plus que les membres du comité de sélection se devaient de voter pour chacun des candidats mais dans un ordre de préférence, le système paraît simple. M. Robichaud a reçu cinq votes, cinq premiers choix ou cinq médailles d'or, alors que M. LeBlanc n'a récolté que trois médailles d'or, alors si vous croyez que M. Robichaud va devenir le prochain recteur de l'Université de Moncton, c'est que vous ne saisissez rien du nouveau système "Bérubé" parce que MM. LeBlanc, Robichaud et Blanchard sont parfaitement égaux!(?)... mais oui! parce que chacun des candidats a reçu huit votes. Ce que l'on oublie malencontreusement de mentionner, surtout pour M. Robichaud, c'est qu'au départ, chaque candidat était assuré de récolter huit votes, huit de premier choix ou de troisième choix là n'est pas l'important, l'important c'est qu'il sont tous égaux.

Ici, je me rends à l'évidence que le véritable esprit critique, cet esprit de changement et d'inovation spectaculaire, ce jugement, ce sens de la démocratie, ce désir de construire une société meilleure n'appartient pas toujours aux étudiants.

La question qui pourrait être soulevée: qui, de M. Robichaud ou de M. LeBlanc, peut tirer profit du système "Bérubé"? Peut-être considère-t-on M. Robichaud comme un traître à la solde des étudiants? Quoiqu'il en soit, le candidat favori de la FEUM, M. Robichaud, semble(?) quelque peu défavorisé dans les circonstances. Souvent, on reproche aux étudiants leur manque de maturité et de jugement dans les actions qu'ils posent, mais en ce qui concerne les tractations qui entourent l'élection d'un nouveau recteur, je dois dire qu'elles ont conduit à des abérrations: des interprétations comme celles que l'on fait en ce qui à trait aux résultats du vote sont digne d'une élite qui s'auto-protège, dans le Ridicule, mais qui s'auto-protège. On établit un vote:

a) les résultats nous conviennent: Vive la Démocratie!
b) les résultats nous sont désavantageux: Vous ne comprenez rien aux résultats — "il y a une triple égalité" — on attend l'été et, on recommence tout en douce.
c) les résultats avantagent la FEUM:...jamais! La parade se poursuit...à quand une FEUM faite de majorettes?

Surprise, accident ou négligence?

Jean-Yves Depeyre

Un étudiant en Arts visuel a eu la surprise de sa vie, lundi dernier, lorsque la poubelle du local de cérégraphie, où il travaillait, a explosé. La poubelle a réagit ainsi, suite à un contact plus ou moins direct avec une cigarette. À noter qu'il y avait un reste de versol dans le fond de la poubelle.

Je dit surprise, puisque l'étudiant devait certainement ignorer le véritable contenu de la poubelle, sinon tel événement ne se serait jamais produit. Semble-t-il que l'explosion de la poubelle contenant du versol, aurait donné lieu à des flammes d'une dimension impressionnante (jusqu'au plafond).

D'ailleurs, d'après le directeur du Département d'Arts visuel, M. Claude Thériault, "S'il n'y avait pas eu de tuile d'aluminium au plafond de l'atelier de cérégraphie, probablement que toute la bâtisse y aurait passé".

La bâtisse n'y a pas passé et l'atelier non-plus, mais bien des gens ont passé faire un petit tour. Les "bleus", les inspecteurs de la ville, les professeurs, etc... tout le monde sont allés voir ce qui aurait pu être la cause d'un désastre...

Pensez-y, au lieu de 6 millions de dollars pour agrandir la Faculté des arts, il en aurait fallu 15 millions pour reconstruire à neuf! Cet éventualité aurait sûrement fait des malheureux. Cependant, rien de cela ne s'est produit, juste une grosse peur.

Grosse peur qui transporte certainement sa moral, autant pour l'étudiant en question que pour les responsables concernés par la règlementation des locaux.

Peut-on parler de négligence? Selon M. Thériault, il y a place pour de la négligence dans cette affaire là. "Peu importe, l'endroit ou le local, s'il y a présence de produit chimique, il ne doit pas y avoir de feu (allumette, cigarette). Maintenant, je souhaite que le message soit passé pour tout le monde", a-t-il déclaré.

Pour ma part, une seule question demeure encore dans mon esprit: qu'est ce qu'un reste de versol fait dans le fond d'une poubelle? J'imagine que c'est la place pour les restes du versol...

Postes ouverts

—rédacteur ou rédactrice en chef
—début du mandat le 15 août
—rénumération, 25$ par semaine

—responsable des affaires locales
—début du mandat le 3 avril
—rénumération, 25$ par semaine

Les deux postes s'ajoutent au directeur pour ainsi former le comité de rédaction. Les mises en candidatures seront acceptées jusqu'au mercredi 3 avril à 16h.

À noter que tous les étudiants sont invités et éligibles à voter pour déterminer les nouveaux responsables.

Je vous invite à contribuer à votre journal en vous préoccupant des responsa-bles que vous aurez l'an prochain à votre journal.

La réunion aura lieu à 16h au local de montage du "Front" (sous-sol de la maison de la FEUM). Tous le monde est invité.

Rapport Johnson...

l'évolution démographique. Selon M. Johnson, cela inciterait les provinces à augmenter leur subventions puisque chaque dollar supplémentaire investi de leur part amènerait automatiquement 0.80$ du fédéral et ce jusqu'à concurrence de 13% (PNB plus évolution démographique). Deuxièmement, M. Johnson propose tout simplement l'abolition des transferts fiscaux fédéraux pour l'enseignement postsecondaire au profit de subventions directes aux étudiants. La hausse inévitable des frais de scolarité serait donc comblée par un programme de subventions universelles directes aux étudiants. Dans la même veine, M. Johnson propose aussi que l'on remplace les transferts fiscaux par des subventions aux universités pour la recherche.

Il ne reste plus maintenant qu'à savoir l'impact que ce rapport aura sur le gouvernement fédéral et dans quelle mesure celui-ci sera prêt à mettre les recommandations de l'avant.

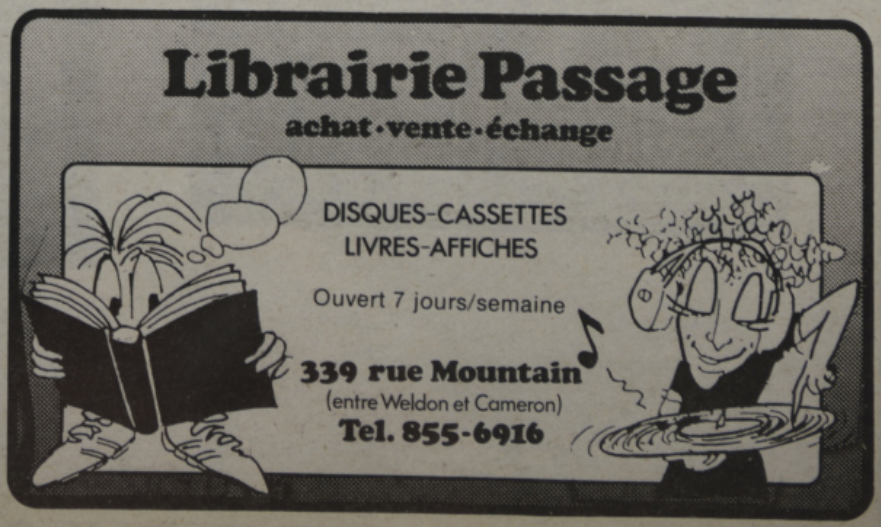

CULTURE

Un crétin vaut mieux

C'est bien connu: un crétin vaut mieux que deux bons doyens tu l'auras. Par soucis des bêtes, on pourrait aussi dire la même chose de deux recteurs ou de deux présidents de la FEUM, tu l'auras. Mais moi, c'est d'une faculté dont je veux parler et c'est de l'art.

Avant que les fleur-fleur, soleil, ouaso, poteau de téléphone et bâton de popsicle ne nous viennent à l'esprit, qui est tellement catho à cause du don de soi et de la fraternité entre les peuples, permettez-moi de m'extérioriser en tenant compte de l'environnement comme c'est très écologique de le faire.

Aux zarts, vous savez, c'est le temps des doyens. Après celui des cerises McCain, fallait ben qu'on se penche sur autre chose car il est écrit que les baleines se suicident naturellement et qu'en vérité, je vous l'impose, l'oisivité est la mère de tous les vices qui se font avorter hygièniquement.

Un doyen, c'est bien, parce qu'il faut ben du monde pour être multiculturel. Et ça peut servir à à peu près tout, un doyen. On peut lui demander des tonnes de choses, et même s'il dit non, c'est déjà qu'il a fonctionné. Alors, il faut bien le choisir ce doyen et chien échevin sourdine.

D'abord, un doyen, ça peut venir de partout. On préfère qu'il soit biologique pour le bien de la science, mais c'est facultatif. Ce qui est très important et qu'il faut retenir, c'est que le doyen peut venir d'en dehors ou d'en dedans. Mettons que du dehors, c'est plus facile d'entrer dedans que du dedans dans les dedans, à cause de la démographie.

Nous, aux zarts, on a des candidats doyens qui sont surtout d'en dedans. Problème... Alors, on demande aux profs, qui sont sympathiques par conventions collectives, de voter pour un candidat.

Les profs, i'sont bêtes tant c'est inhumain ce qu'on leur fait subir. On leur demande de choisir un doyen, même si on s'en fout comme l'an quarante qui est très dépassé par les événements de ce qu'ils veulent.

Fait que les profs vont élire un doyen qui sera super sympathique et qui aura pour tâche artistique d'être très articulé mais l'administration qui n'est pas facultative va nommer un doyen qui est tellement en dedans, qu'au dehors, on va voir qu'i' dépasse. Faut consulter, c'est très bon pour la démocratie, sans qui on ne saurait plus de la boîte à ordure ou de la boîte de scrutin, laquelle est la plus propre.

Bref, moi, je signe pas par soucis des autres, mais ça m'empêche pas de croire qu'un crétin vaut mieux que deux bons candidats tu l'auras car il est aussi écrit que les Aigles Bleus ont perdu et que les bêtes, naturellement, ont aussi droit au pouvoir, dut-il être administré par Robichaud, Blanchard, ou LeBlanc comme ce serait immaculé de le faire, comme toujours.

O douleur, le temps mange la vie

Une lettre aux étudiants du CUM

La première semaine de l'Université, en septembre, est toujours une semaine pleine de confusion, d'excitation et de beaucoup de changements, mais jamais vraiment effrayante, sauf si on est un(e) étudiant(e) en immersion en français! Je ne peux pas parler pour les autres étudiant(e)s d'immersion mais pour moi-même, c'était une semaine de confusion totale!! Mon vocabulaire consistait en "ah oui...non...peut-être...et répétez s'il vous plaît!" Après avoir trouvé une place où habiter, après avoir organisé mes cours et mes pensées, je me suis demandé pourquoi j'étais vraiment ici! Je ne connaissais personne, toute ma famille et mes amis étaient à 4,000 milles d'ici et pour la première fois, je me suis sentie toute seule. J'adore rencontrer des gens, mais comment peut-on le faire si on peut seulement incliner la tête en marmonnant quelque chose d'incohérent? Cependant, je me suis débrouillée pour communiquer (plus ou moins) et c'est la raison de cette lettre. J'aimerais remercier ceux et celles que j'ai rencontré(e)s pendant ces 8 mois. Merci de m'avoir permis d'être à l'aise parmi vous. Merci de m'avoir acceptée telle que je suis et merci de votre patience quand je parlais! Comme je me spécialise en français, cette année a été une bonne expérience! En plus d'apprendre le français, j'ai appris aussi ce que c'était "le Kacho", comment parler (sans tout comprendre) "le chiac" et comment traverser les rues de Moncton comme une vraie Néo-Brunswickoise, sans être écrasée! Je me suis même débrouillée pour survivre pendant l'hiver ici! Même avec l'hiver, j'adore l'Est et ses gens et un jour, je reviendrai y étudier une autre fois. En tout cas, je vous dis merci à tous et toutes pour une année spéciale et pour votre amitié. Je vous souhaite beaucoup de bonne chance et de bonheur dans les années futures.

Au revoir...
Cyndy Pollock
étudiante en immersion en français de la Colombie Britannique

P.S. Venez faire un tour dans l'ouest. Ce n'est pas si loin!

l'ONF avortement

L'Office national du film en collaboration avec un groupe de femmes du campus, vous présente **"L'avortement, histoire secrète"** et **"La justice en procès: l'affaire Morgentaler"** à l'auditorium des Sciences de l'éducation, le mercredi 10 avril à 20h.

"La justice en procès: l'affaire Morgentaler," de Paul Cowan (ONF, 1984) raconte la lutte juridique menée par le docteur Morgentaler entre 1970 et 1976, au moyen de reconstitution des procès, d'entrevues et d'archives. Le film éclaire "un cas complexe qui remettait en cause des lois, le rôle du jury, les pouvoirs des tribunaux et de l'opinion publique, etc." mais transforme parfois Morgentaler en héros de thriller américain.

À NE PAS MANQUER

L'avortement
HISTOIRE SECRÈTE

Chaque année il y a dans le monde de 30 à 35 millions de femmes qui se font avorter. La moitié le font illégalement et environ 84 000 d'entre elles y trouvent la mort.

Un document de Gail Singer.

SUIVI DE

LA JUSTICE EN PROCÈS :
L'AFFAIRE MORGENTALER

1970 à 1976

Un film de Paul Cowan sur le droit de contester la loi.

PRODUITS PAR L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

CULTURE

La LI²FUM en demi-finale:

Les Romains improvisent!

Une petite blondinette aux grands yeux verts montre avec son sourire ses dents mal alignées à son voisin de gauche. Ce dernier, un habitué de ces manifestations hebdomadaires, ne perd pas, une seconde de ce match. Ce match, quelque peu incompréhensible aux nouveaux venus, mais qui fait rire la foule d'auditeurs crispés sur leur siège autour de la scène, dans l'attente du début, attente qui paraît parfois interminable.

Je ferme les yeux un court instant, je les entrouve et je me retrouve en plein milieu de l'époque romaine. La foule est toujours là, guettant l'arrivée des gladiateurs venus combattre les lions sous leurs rires enthousiastes et douloureux.

À l'avant-scène, le maître de cette cérémonie, vêtu d'une grande toge à carreaux, s'apprête à divulguer au peuple les noms des deux groupes de gladiateurs. Le premier clan, vêtu de Noir, se place à l'extrémité gauche de la scène pour laisser l'autre bout au clan des Bleus.

Tatatam, Tatatam! La cérémonie débute par l'arrivée du "Conseil des lois", composé d'un juge suprême et de deux juges subalternes, qui entament un hymne quelque peu farfelu, pour ensuite ouvrir officiellement le combat. Fait bizarre, ces combats romains du 20e siècle sont plus pacifistes qu'avant. Les adversaires se donnent la main, rient ensemble. On dirait plutôt des joueurs.

Le juge suprême ouvre une cage pour laisser sortir, non pas un lion, mais un thème que les gladiateurs devront maîtriser, afin de remporter l'affrontement. Pendant trois périodes de ces affrontements durant chacune 20 minutes, le peuple surnomme "César", les lèvres suspendues aux agissements des gladiateurs ne cesse d'avoir l'esprit présent et de rire des

Après avoir maîtrisé les lions "Douceur, tendresse et compréhension", les vainqueurs du combat contre les Noirs par le compte de 8 contre 3.

Dix minutes de repos pour le peuple César et un autre combat rempli d'affrontements se déroule de façon habituelle, sauf qu'avec chaque lion, la mise en scène est différente à chaque fois.

Les gladiateurs Verts et

gladiateurs retournent dans leur cachot afin de permettre à César de délibérer pour déterminer le vainqueur. Ainsi de suite, d'affrontements en affrontements, de périodes en périodes, César voit dérouler devant ses yeux des maîtrises de lions tel que: "Dentiste", "Le courageux et le Peureux", "Si ma femme savait" et "Des hauts et des bas".

Le compte final étant fait, les gladiateurs Bleus sont les gladiateurs Rouges s'avancent. On repart! Un lion surnommé "Le fou" s'avance et les gladiateurs des deux clans le maîtrise. N'ayez crainte, aucun gladiateur ne mourra sous les dents de ces lions imaginaires, ils mourront peut-être, mais seulement aux yeux de César, car ici, tout est joué et improvisé. Parfois, les affrontements sont si drôles, que les seuls morts sont les "Morts-de-rire" des estrades.

Entre les périodes, un autre spectacle commence, c'est celui de César qui se raconte ce qu'il a vu les lions: "La pauvreté", "La confidence", "Les arts" et "Mon mari est..." ont été maîtrisés à merveille par les deux groupes de gladiateurs.

Ainsi de suite, un autre combat, composé de trois périodes d'intensifs affrontements pour certains, et de trois périodes d'intensifs repos pour d'autres, prend fin. Les gladiateurs Verts sont les vainqueurs du combat contre les Rouges, par le compte de 7 à 5.

Quelque fois lorsque les gladiateurs se comportent d'une façon contraire aux lois prescrites par la Convention, le juge suprême: Michelus Bérubus, aidé de ses deux juges subalternes: Claudinia Larouchix et Jeanas Légerus, administre des punitions à ces derniers. Un gladiateur Vert, ayant enfreint les règlements à trois reprises durant le combat est alors expulsé de l'arène et suivant la gravité de ses fautes, il sera peut-être envoyé aux oubliettes.

Parfois, il est décevant de constater que certains gladiateurs d'ossature plus robuste, et ayant combatu depuis plusieurs années, soient constamment dans l'arène, ne laissant plus aux jeunes gladiateurs la chance de faire leurs preuves pour plaire à César afin de remporter eux aussi, un affrontement. **Si le Laurier te fais, porte-le!**

À la fin de chaque combat, un messager secret apporte au maître de cérémonie un parchemin où figure les noms de trois gladiateurs qui ont particulièrement plu à César et qui siègerons au Conseil des Honneurs.

1er combat:
3e Laurier: Marcus Gosselinix, gladiateur Noir
2e Laurier: Jeanas-Yvesix Desperus, gladiateur Bleu
1er Laurier: Helderix Duartus, gladiateur Bleu

2 combat:
3e Laurier: Charlix Brochus, gladiateur Vert
2e Laurier: Ghislainas Tascereaux, gladiateur Rouge
1er Laurier: Patricius Tremblix, gladiateur Vert

Venez plonger dans une époque imaginaire! Venez vivre un autre monde! Rendez vous, la semaine prochaine, au gymnase du Ceps à 20h30 le 2 avril, 1985, où les Bleus affronterons les Verts, lors de la grande finale de la LI²FUM, qui promet d'être sensationnelle.

P.S. En ce qui concerne les attentes de certains, face à ma carrière de journaliste, je suis désolé de vous décevoir, mais je n'ai aucunement l'intention de passer ma plume à quelqu'un d'autre. Ma plume, n'étant pas encore vide, continuera de faire couler de l'encre; si ce n'était des retenues que je lui impose, croyez-moi, de l'encre il en pleuvrait.

Pierre-Bertin Martel

Finale
Ligue d'improvisation
Mardi 2 avril au Gymnase "A" du CEPS
Les deux équipes en présence sont:
les bleus avec les verts
20h00 1$ étudiants, 2$ non étudiants

Histoire des murs: le poster en Acadie

Louise A. Bourque

C'est le mercredi 27 mars dernier au Musée acadien à l'Université de Moncton qu'avait lieu le vernissage de cette exposition, préparée par Gerry Giroux, suite à une recherche qu'il a faite sur le poster en Acadie.

Dans une mise en scène chronologique, les murs sont tapissés d'affiches relatant les événements marquants de l'Acadie des trente dernières années. En effet, les murs parlent et chaque poster vaut plusieurs paroles. Ces paroles racontent dans un langage symbolique et coloré, les manifestations politiques, sociales, culturelles et artistiques de gens, ayant choisi de ne plus se taire.

L'exposition, en plus de retracer le développement de l'art graphique en Acadie (notamment au cours des vingt dernières années), par les aspects hautement créatifs et esthétiques de certaines images, nous "re-situe" dans un passé récent, fournit une mise à jour et permet une interrogation sur la situation actuelle de notre société.

Un document fort intéressant accompagne cette exposition. Il souligne les acquisitions et les changements importants qui caractérisent la période 1955-1984 et qui se manifestent sur différents plans.

Une présentation audio-visuelle a eu lieu le soir du vernissage. Malheureusement, on ne peut parler là d'une réussite. Même que du point de vue technique, c'était très faible. Manque de préparation? Suite d'incidents imprévus, fâcheux? Peu importe, il aurait peut-être mieux valu, de toute façon, se passer de cet à-côté superflu. D'ailleurs, les diapositives ne faisaient que reprendre ce que les murs disaient si bien d'eux-mêmes. Une brève introduction aurait, en fait suffit et évité ce moment sans doute pénible, tant pour l'auteur que pour les spectateurs.

Mais l'initiative de cette exposition, sa présentation sont d'une valeur hautement appréciable, particulièrement dans la conjoncture actuelle où la vitalité collective semble souvent à bout de souffle.

MONDE

La "Guerre des étoiles" Les négociations de Genève

Les conversations américano-soviétiques sur la limitation des armements se sont ouvertes normalement le mardi 12 mars à Genève.

Les deux parties ont entamé ces conversations sur un ton optimiste, peut-être même trop pour un sujet où la polémique a toujours été profonde.

Le chef de la délégation soviétique a affirmé l'esprit constructif de l'Union soviétique pour la recherche de solutions efficaces, chose qui fut confirmée par le numéro un soviétique, M. Mikail Gorbatchev, lors de son premier discours après son accession au pouvoir. Les États-Unis, pour leur part, avaient l'intention de mettre tout l'effort possible en vue d'un accord équitable. Cependant, les deux parties, sans pour autant se rapprocher, semblaient avoir des positions beaucoup plus pertinentes qu'auparavant.

La phase actuelle des négociations se terminera le 23 avril prochain, quant aux nombres de périodes, les deux délégations s'étaient mises d'accord pour se réunir trois fois par semaine.

Du côté des États-Unis, un point suscite l'intérêt, et pourrait constituer un paradoxe dès le départ des négociations, il s'agit de la recherche au niveau de l'armement. En effet, selon Washington, il n'y a rien à négocier à ce sujet. En revanche, les soviétiques affirment que leur but principal est d'arrêter l'initiative de défense de M. Ronald Reagan, mais que seul un progrès à ce chapitre leur permettrait de faire de la dissuasion. À cet égard, ils annoncent un nouveau programme militaire de grande envergure.

Dix jours après l'ouverture des conversations américano-soviétiques, le doute commence déjà à régner sur le succès des négociations. Les soviétiques reprochent à la délégation américaine de contester le principe d'interconnection des questions examinées, et de tenter d'écarter le problème de la militarisation de l'espace en le déclarant inexistant.

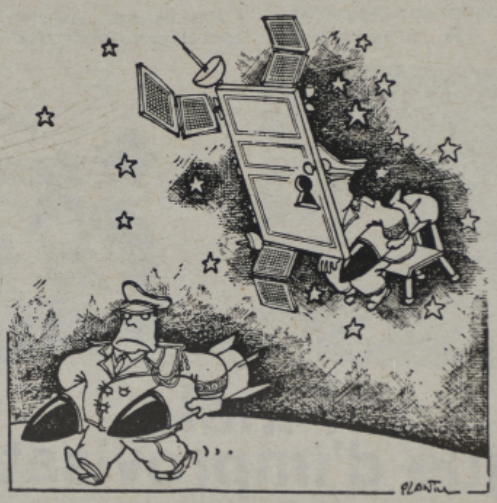

Par ailleurs, les Américains avancent deux conditions préalables à tout déploiement d'armes défensives. D'une part, ces armes devront être elles-mêmes vulnérables, et d'autre part, elles devront être rentables. Il est donc évident que ces conditions sont les plus difficiles à remplir.

Vu la lenteur du rythme des négociations, les représentants américains et soviétiques sont parvenus à l'issue de la quatrième séance à un accord qui devrait permettre d'accélérer leurs travaux. Désormais, ils discuteront par groupes de négociation, en fonction des différentes catégories d'armes (armes stratégiques, armes euro-stratégiques, et armes spaciales).

Notons enfin que pour l'Union soviétique, il s'agit d'une seule et même négociation, n'ayant rien à voir avec les précédentes, et dont les progrès doivent être liés entre eux. Dans cette optique, les soviétiques estiment en particulier, qu'il n'y aura progrès sur les armes stratégiques et euro-stratégiques que s'il y a des progrès dans le domaine des armes spaciales. Contrairement aux soviétiques, les américains semblent voir le problème sous un autre angle, puisqu'ils considèrent que les difficultés sur une catégorie d'arme ne devraient pas empêcher les autres de progresser. Évidemment, l'accord acquis ne pourra régler ce problème de fond.

Imed Bouhaha

La Lanterne

Brasserie et salle à dîner

Bienvenue à la soirée étudiante tous les mercredis

La soirée des prix
Carte étudiante obligatoire

— Le mercredi 3 avril, de 12h à 14h et de 16h à 21h, les étudiants qui présenteront leur cartes étudiantes recevront un T-Shirt gratuit.

Nous avons une antenne parabolique, venez voir les vidéos, les films, et vos émissions de sport favorites dans un décor de chêne et de brass.

Réservations pour groupes sur demande, ainsi que menu spécial
Nous offrons aussi des spéciaux du jour:
12h à 14h
16h à 20h
Téléphonez Léonce Arsenault, gérant au:
855-0656
415 rue Elmwood
Moncton, N.-B.
Heures d'ouverture
10h à 1h
Cuisine ouverte de 11h à 23h

INFO.

13e Expo-Sciences du N.-B.

La 13e Expo-Sciences du Nouveau-Brunswick, qui s'est déroulée les 22 et 23 mars derniers à la Faculté des sciences et de génie du Centre universitaire de Moncton a connu un énorme succès.

En effet, un nombre record de 143 projets étaient inscrits à cette compétition, comparativement à 92 lors de la dernière Expo-Sciences tenue à Moncton, il y a deux ans.

Le coordonnateur de l'activité de cette année, Monsieur Yves Poussart, directeur du Département de biologie, à l'Université de Moncton, a indiqué que tant le nombre que la qualité des projets présentés par les élèves du secondaire 1er et 2e cycles ne cessent de s'améliorer. Il a souligné qu'au moins une demi-douzaine d'écoles étaient représentées pour la première fois, dont plusieurs écoles francophones.

La participation du public a également été excellente, a-t-il dit, surtout le samedi après-midi alors qu'a eu lieu la remise des prix pour les projets les plus méritants.

Les gagnants

Trois grands prix, accordés par la Compagnie de téléphone du Nouveau-Brunswick et la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick ont été présentés. Les récipiendaires sont: Ronald Dykeman, de l'École Cambridge High, Rexanna Keats, de l'école St-John High; et Steven Lord, de l'école régionale de St-Basile.

Ces trois gagnants, de même que le récipiendaire du prix IBM, Lloyd Burchill, de l'école Miramichi Valley High de Newcastle, se rendront, toutes dépenses payées, à l'Expo-Sciences nationale, qui aura lieu ce printemps à Cornwall, en Ontario.

En outre, André Bellefleur et René Albert, de l'école secondaire A.M. Sormany d'Edmundston, gagnants du prix Suncor, participeront au Symposium Cynergie '85, qui se déroulera en juin à Ottawa.

Voici la liste des autres gagnants de l' Expo-Sciences 1985:

Linda Loomer, école St-Vincent's High, St-Jean (chimie); David Watts, école St-John High (physique); Mike Dickie, école Miramichi Valley High, Newcastle (génie); Manon Maillet et Roger Jones, école Marie-Esther, Shippagan (mathématiques); Daniel Roussel, Daniel Blanchard et Maurice Gauvin de l'école Marie-Esther, Shippagan (environnement); Theresa Penner, du Fredericton High (sciences de la vie); Andrew Lavigne du Bathurst High (informatique); Jacques Belzile et Marc Beaulieu de l'école A.M. Sormany d'Edmundston (pollution de l'air).

Catégorie junior

Krista Donovan et Faith Vickers de Blackville Jr High (environnement); John Miller de l'école Superior, Bathurst (sciences de la vie); Marc Robichaud et Jeffrey Cormier de l'École Vanier, Moncton (sciences naturelles); Michael Bradley de Lorne Jr. High, Saint-Jean (informatique); Tami Black de Coles Island (sciences de la vie); Heather Rees de Coles Island (chimie); Marc Caron de l'école intermédiaire de Shippagan (physique); Bertrand Poirier et Claude LeBlanc de l'école de Notre-Dame (génie).

Prix spéciaux

Outre le prix Suncor et le prix IBM, d'autres prix et bourses ont été accordés aux élèves suivants: Lise Marchand et Denise Landry de l'école A.M. Sormany d'Edmundston, Prix du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social; Jarret Meadows de Fredericton High, prix du ministère de l'Expansion industrielle régionale; Billy Moore de l'école Nashwaaksis à Fredericton, prix de l'ACDI; Riel Givan de l'école de Nackawic, prix de conservation de son héritage 1985; Paul Pelletier de l'école Louis-Mailloux de Caraquet, bourse de l'Université de Moncton; Theresa Penner de Fredericton High, bourse de UNB; Lise Marchand et Denise Landry de l'école A.M. Sormany d'Edmundston, prix de l'Association des étudiants de la Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton; Serge Robichaud et André Savoie, de l'école La Rencontre de Néguac, prix du Canadian Institute of Mining and Metallurgy (NB Branch); Troy Morehouse, de l'école Fredericton High, ainsi que David Robichaud de l'école de Notre-Dame, prix de la NB Teachers Association pour leurs projets jugés les plus utiles en classe.

Les prédictions 1985-86 du coq déchaîné

1984-85 a certes été mouvementée, pas autant que 1983-84, comme quoi elles se suivent, mais ne se ressemblent pas. Qu'en sera-t-il de 1985-86? D'aucuns me diront que nul ne peut prédire l'avenir. J'en conviens, mais toujours est-il qu'en décortiquant le microcosme que constitue l'Université de Moncton, on peut probablement en arriver à une conclusion qui, je le crois, se rapprochera beaucoup de la réalité à venir.

Recteur

Passons donc aux actes. Du côté de l'administration, il semble que l'on anticipe la venue d'un nouveau recteur. Pour ma part, je crois qu'étant donné l'atmosphère anti-concensus qui règne à ce niveau, le poste de recteur demeurera vacant en 1985-86, et le succès de cette absence fera en sorte que l'on abolisse ce poste dès 1986-87.

Vice-recteurs

Pour ce qui est des vice-recteurs, il semble que l'on a affaire à des monolythes qui ne sont pas prêt de céder leur chaises à autrui, (sauf dans le cas de Newbold, qui s'en va explorer la lointaine Asie). Donc, les mêmes faces comme vice-recteurs pour les vingt prochaines années.

Doyens

Passons maintenant aux doyens. Ici, il est difficile de faire des prédictions, le moins que l'on puisse dire c'est que la nomination du futur doyen des arts, fait parler beaucoup de gens. Dans les corridors de la Faculté des arts, on entend des mots terribles du genre crétinisme, fleur, fleur, soleil, oiseau, etc.

Professeurs

En ce qui a trait aux professeurs, l'avenir est partagé. Ceux qui sont incompétents et qui se connaissent, tremblent dans leur culottes à l'idée d'un éventuel mécanisme d'évaluation des professeurs, éternel recommencement. Les autres ne s'inquiètent pas, pourvu que les salaires augmentent et que Roméo LeBlanc soit nommé recteur. Bref, tout va pour le mieux dans la meilleure des salles de cours.

Étudiants-FEUM

Au niveau étudiant, on peut facilement prédire une panique dès septembre 1985. En effet, les étudiants seront alors confrontés à une hausse exceptionnelle des loyers, et l'on regrettra alors de ne pas avoir participé au comité du logement. À la FEUM, des améliorations concrètes sont à prévoir: la photocopieuse ne tombera plus en panne et l'on doublera les dons à divers organismes, colloques, famine, etc.

Sécurité

Au niveau du système de sécurité de l'Université de Moncton, de gros changements sont à prévoir. En effet, Wayne St-Thomas risque le chômage pour des raisons "Top Secret" et il semble que Jean-Robert Deschênes pourrait bien être sollicité pour combler cette importante responsabilité. Qu'à cela ne tienne, M. St-Thomas se verra offert un voyage magnifique de cinq ans, toutes dépenses payées, au Cambodge.

Kacho

Au Kacho, il faut s'attendre à beaucoup de changements. Cette vénérable institution se transformera (10 ans après le Québec et 20 ans après les USA) en disco permanente. L'entrée sera désormais, libre pour tous ceux qui se seront fait friser les cheveux et qui porteront une chemise avec un col de la même largeur que les épaules du jaune à la porte d'entrée. Pour les moins de 19 ans, on leur bâtira une cage spéciale à l'endroit où est situé le "stage" actuel dont on n'aura évidemment plus besoin.

Foresterie

Du côté du bacc. en foresterie, tout se règlera. Un programme sera offert à Moncton et un autre au campus d'Edmundston, qui portera desormais le nom d'Université du Québec à Edmundston (UQAE).

Bibliothèque

La bibliothèque Champlain sera agrandie pour faire de la place pour les livres de cours anglais de nos professeurs. De plus en plus, on trouvera des bibliothécaires endormis(e) entre les étagères de livres.

Coqs

Les coqs seront une espèce vouée à la disparition, de fait, il semble que la face du campus en sera finalement débarassée (Ouf!). Toujours est-il qu'il m'a fait plaisir de vous entretenir de mes états d'âmes tout au long de l'année. Aurevoir et... sans rancune!

Le coq déchaîné

DELI
Marco Polo
CHAMPLAIN MINI MALL DIEPPE, N.-B.
TELEPHONE: 854-0765
Nous avons: le café A. L. Van Houtte
huit variétés de Salami
les croissants et les baguettes françaises
plus de 40 sortes de fromages
14 variétés de moutarde
FROMAGE ET VIANDES EUROPÉENNES DE MARQUE
PÂTISSERIES ALLEMANDES & FRANCAISES
PRODUITS IMPORTÉS
COMMANDES À EMPORTER: SMOKED MEAT ON RYE
SAUCISSON SUR KAISER
BOEUF RÔTI SUR KAISER
"ASSIETTES PRÉPARÉES SUR COMMANDE"

Doyen...

mettre sur pied un mécanisme permettant aux étudiants de 3e et de 4e année de s'initier le plus tôt possible à la recherche", de dire M. Étienne.

Dans la même optique, M. Étienne souhaite trouver des bourses pour le étudiants désirant poursuivre des études de 2e cycle. Selon M. Étienne: "Il n'est pas question d'éliminer aucun programme. Il faudrait plutôt les améliorer et en augmenter le nombre". De plus, M. Étienne envisage la possibilité de dédoubler certains cours, en citant comme exemple les ateliers.

Enfin, M. Étienne a déclaré qu'il n'accepterait pas d'assumer le poste de doyen s'il ne recevait pas un appui massif des étudiants et des professeurs.

Résultats du premier tour de consultation

Candidats	Prof.	Étud.
Fernand Arsenault	21	51
Gérard Étienne	5	48
Yves Bolduc	16	44
Francis Ledwidge	2	5
Arsène Richard	28	15
Insatisfait	1	6
Nul	0	6
TOTAL	**73**	**175**

La magie du Canrailpass Jeunesse.

Plus vous voyagez, plus vous économisez!

Vous désirez voir du pays à petit prix? VIA Rail a pensé à vous! Si vous avez entre 12 et 24 ans, le Canrailpass de VIA vous permet de voyager en tout confort à travers le pays, dans tous les trains VIA. C'est la façon économique de découvrir le Canada!

Prenez le train autant de fois que vous le voulez. Partez quand vous le désirez. Arrêtez-vous où bon vous semble! Vous ne payez qu'une seule fois: à l'achat de votre Canrailpass Jeunesse. Avant chaque départ, vous n'avez qu'à vous présenter au comptoir VIA pour obtenir votre billet d'embarquement, sans frais. Dans certains cas, mais toujours sans frais, vous devez réserver votre place à l'avance.

Le Canrailpass Jeunesse, c'est le passeport économique pour des voyages illimités dans des régions spécifiques du pays ou partout au Canada.

N'attendez plus pour découvrir, en solitaire, à deux, ou à dix, la magie des voyages en train avec VIA! Le Canrailpass Jeunesse, c'est la façon la plus flexible, la plus relaxante, la plus économique de voyager!

Communiquez dès aujourd'hui avec votre agent de voyages ou avec VIA RAIL!

8 jours	15 jours	22 jours	30 jours
	CANADA—D'un océan à l'autre		
–	–	230$*	250$*
		300$**	325$**
	EST—Winnipeg à l'Atlantique		
	150$*	175$*	
–	190$**	220$**	–
	OUEST—Winnipeg au Pacifique		
	145$*	160$*	
–	185$**	205$**	–
	Corridor Québec-Windsor		
90$*	115$*		
90$**	115$**	–	–

*Passeport valide jusqu'au 14 juin 1985 et à partir du 16 septembre 1985.
**Prix de la haute-saison: du 15 juin au 16 septembre inclusivement.
Le Canrailpass Jeunesse vous donne droit à une place «coach». Vous pouvez cependant occuper une place en «Superconfort», en voiture-club ou en voiture-lits sur paiement de supplément. Cette carte n'est pas valide les 4 et 8 avril, et du 15 décembre au 4 janvier.

VIA

Venez vivre la magie des voyages en train.

TRIBUNES

Choix quasi-unanime mais très discutable!

La FEUM a une "job" très ingrate lorsqu'elle vient à choisir les directeurs de ses comités; c'est pourquoi il est normal qu'elle soit critiquée dans ses choix. Mais, il y a des cas où on en vient à dire qu'elle exagère et qu'elle abuse de ses pouvoirs.

Avant de continuer à donner mon opinion sur l'élection de M. J.R. Deschênes, j'aimerais dire où je me place dans cette histoire. Je suis étudiant en 4e année à l'Université de Moncton, en géographie, et j'ai travaillé pour le CPE durant tout ce temps (4 ans déjà!). Ayant été durant ce temps dans le CPE, je me permets de faire valoir mon point de vue.

Selon la lettre, en première page, la semaine dernière, M. Deschênes a fait partie du CPE en 82-83. Comment a-t-il pu faire partie du CPE alors qu'il n'était même pas étudiant? Il a travaillé QUELQUES FOIS cette année... Une fois, pour tout dire, et durant la semaine d'études qui vient de passer, parce qu'on manquait d'effectifs pour travailler aux Aigles Bleus. Étant allé à pratiquement toutes les réunions depuis quatre ans, je peux affirmer que J.R. Deschênes a fait partie du CPE mais pas durant 6 mois complets, comme l'exige le poste. Pour ce qui est des cinquante chèques que tu as supposément reçus, félicitations, je n'ai jamais eu cela durant une année complète, d'ailleurs comment aurais-je pu, puisqu'il n'y a que 52 semaines dans l'année et que 8 mois dans un an académique! Tu peux dire merci à la FEUM pour avoir accepté ta candidature...

Tu as proposé quatre points sur lesquels tu insisteras: le jugement, la disponibilité, la rénumération et la communication:

Le jugement est en effet, utile mais il ne sert pas très souvent car ce que tu auras à faire, c'est de faire respecter les lois qui disent qu'une personne doit avoir 19 ans et posséder une carte avec photo pour être admissible dans un party (c'est pas moi ou un autre "jaune" qui le dit, c'est la loi sur le campus). Alors, le jugement n'a plus grand chose à dire dans ce cas. Dans les autres cas où le jugement est nécessaire, il est bien appliqué, alors qu'est-ce que tu peux vouloir insinuer! Le jugement ne laisse pas grand choix pour quelqu'un qui fait la job consciencieusement puisque les règlements sont très clairs.

La disponibilité est nécessaire pour acquitter toutes jobs étudiantes de façon convenable; c'est pourquoi je passerai sur ce point.

La rémunération; que peux-tu y faire, c'est 3,85$ de l'heure à moins que le salaire minimum remonte...!

La communication est un point fort pour toi. Tu sais parler aux gens, faire valoir tes points etc. mais lorsque ça ne va pas à ton goût, acceptes-tu les idées des autres?

Tu proposes ensuite de négocier avec M. St-Thomas pour les étudiants de moins de 19 ans... Avec tes antécédents, penses-tu être en bonne relation pour pouvoir négocier quoi que ce soit avec M. St-Thomas? Vous connaissant tous les deux, je ne le crois pas; mais si toi tu le crois, qu'envisages-tu pour les étudiants de moins de 19 ans? J'en discute souvent avec les moins de 19 ans et les autres parce que c'est un problème qui m'a toujours tenu beaucoup à coeur, et, la meilleure solution est la méthode des deux "stamps" comme utilisé aux sciences la semaine dernière mais, toi qu'a plus de 19 ans, t'es-tu fait demander ton stamp par nous (les jaunes) 10 ou même 15 fois durant la soirée en montant les marches à la rotonde et en passant devant les "chr..." de "Jaunes"? Si oui, étais-tu écoeuré?

Enfin, tu comptes embaucher, en priorité, les étudiants qui ont des problèmes financiers, même si tu fais du favoritisme... Je dois t'avouer que la majorité des étudiants ont des problèmes financiers. Un sur cinq n'en a pas alors vas-tu engager le reste? Si un étudiant ne fait pas bien la job mais qu'il a des problèmes financiers, vas-tu le garder? Et moi qui travaille avec les jaunes depuis quatre ans, je fais cette job pour payer mes cigarettes, je ne suis pas le plus dépourvu, vais-je travailler pour toi?

Je tiens à terminer en te disant que ce n'est pas à toi (J.R.) que j'en veux dans cette lettre mais plutôt à la FEUM pour leur choix. T'ayant eu comme ami depuis notre première année à l'Université de Moncton, je ne voudrais pas que tu m'en veuilles. Je voulais juste dire ce que je pensais du choix et c'est fait. Je m'en excuse, car je sais que tu as de grandes qualités, mais malheureusement, ce ne sont pas celles qui sont primordiales pour ce poste. Tu as un très grand potentiel lorsqu'il est temps d'analyser un système et de pourvoir à ces difficultés, c'est pourquoi je ne peux me permettre de te juger dans la fonction que tu vas remplir mais, à première vue, je ne suis pas positif du tout.

Je te donne mes félicitations pour ce poste, même si je ne crois pas qu'il soit pour toi. Bonne chance! et peut-être se verra-t-on l'année prochaine!

Germain Caron

Proposition d'un comité de reconnaissance de la jeunesse

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez probablement déjà, 1985 a été désignée l'Année internationale de la Jeunesse. Nous, de l'Association des Jeunes Libéraux du Nouveau-Brunswick, espérons que cette année permettra de souligner et de reconnaître les nombreuses contributions positives des jeunes à l'amélioration de la vie à l'intérieur de nos communautés.

En reconnaissance de ce fait, nous suggérons que votre municipalité mette sur pied un Comité de Reconnaissance de la Jeunesse afin d'assurer qu'une reconnaissance appropriée soit accordée à ces jeunes gens qui contribuent à améliorer les diverses facettes du style de vie de votre communauté.

Nous suggérons également que dans les régions où le service est disponible, et dans le cas où vous ne l'utilisez pas déjà de vous servir le Centre d'emploi du Canada afin de donner des emplois pour les étudiants pendant l'été. Ceci donnera ainsi une chance égale à **tous** les jeunes pour les postes disponibles. Cela bénéficiera également à la municipalité qui sera ainsi assurée d'embaucher les candidats possédant les meilleures qualités, garantissant du même coup, un meilleur rendement pour l'argent des contribuables.

De plus, puisque nous en sommes à une troisième année consécutive d'un taux de chômage élevé parmi les jeunes sur le marché du travail à plein temps, nous vous demandons de considérer ce fait lorsque vient le temps d'embaucher des employés, puisque de nombreux jeunes ont besoin d'une première chance dans un emploi significatif. Nous réalisons que les restrictions imposées à un budget municipal sont contraignantes et vous demandons d'assurer que votre municipalité prenne plein avantage des encouragements du gouvernement fédéral afin de créer des emplois pour les jeunes.

Nous vous remercions de la considération accordée à notre demande.

Veuillez accepter, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le président,
Steve E. Salterio

SPAGHETTI HOUSE
VITO'S
PIZZA
Et même plus: le lundi soir,
Spaghetti à volonté!
855-5000
726 MOUNTAIN Rd.
MONCTON NB.
Restaurant licencié, Bar Salon.

Et la Paix,ça te dit quelque chose?

Avons-nous le droit de décider entre la vie et la mort de notre planète?

Vous bâtissez votre maison avec beaucoup de difficultés. Vous la voyez devenir ce qu'elle doit être, comme une sorte de paradis personnel. Vous la trouvez belle et vous en êtes fier et vous l'aimez. Vous en parlez et la montrez à tous ceux qui vous entourent. Vous avez travaillé fort pour avoir un toit à donner à votre futur et plus tard, au futur de vos enfants. Mais êtes-vous prêts à la détruire ou à la faire détruire, pour plaire à la société qui vous entoure et qui n'aime pas certaines choses de votre paradis, qui le rend unique, comparé aux autres?

Si tu as envie de garder ton paradis et d'en profiter encore longtemps, pourquoi ne viens-tu pas partager tes idées de Paix avec d'autres personnes prêtes à les entendre.

Inscris-toi au Colloque sur la Paix, de la Faculté des Arts, qui aura lieu du 8 au 19 mai prochain. Viens, la Paix à besoin de toi.

Mario Léonard
Artisan pour la Paix

La vérité face à la contre-vérité

Suite à l'article publié dans Le Front la semaine dernière, au sujet de la réunion du C.A. de la FEUM du 21 mars, concernant le bacc. en foresterie, je ne peux m'empêcher d'apporter quelques corrections.

Premièrement, j'ai proposé que la FEUM appuie la décision du Sénat académique, pour l'implantation du bacc. en Sciences forestières à Moncton. Deuxièmement, le juge Paul Godin, de la Cour du Banc de la reine, à déclaré la réunion du Conseil des gouverneurs, invalide, parce qu'une décision de cette importance nécessite l'accord des deux tiers des membres du corps décisionnaire et non pas comme mentionné dans l'article, "le juge Paul Godin a refusé l'implantation du bacc. en Sciences forestières au Centre St-Louis Maillet d'Edmundston".

Et troisièmement, je suis le représentant au C.A. de la FEUM pour l'École de génie et non des Sciences et génie. Vraiment, je ne peux comprendre comment une personne peut, à ce point, mal comprendre ce qui se passe et ce qui se dit aux réunions régulières de la FEUM. Simplement pour vous dire, chère journaliste, que lorsque vous écrivez, écrivez les vrais faits, sinon, n'écrivez point!!

René Saucier
École de génie

25 participants à la course Nutri-Action

C'est une journée printanière ensoleillée qui a accueilli, le dimanche 24 mars dernier, les quelques 25 participants à la course Nutri-Action, qui a officiellement lancé la semaine de l'École de nutrition et d'études familiales du Centre universitaire de Moncton. Les coureurs devaient franchir les 5 kilomètres dans un temps prédéterminé selon les capacités de chacun et de chacune.

La photo, prise à l'extérieur de l'Édifice Jacqueline - Bouchard, nous montre les gagnants de l'épreuve. Première rangée, de gauche à droite: M'hamed Belkhodja de la Tunisie qui a terminé deuxième à 30 s. de la marque; Gilles Boudreau de Fredericton et Sylvain Larivière, d'Abitibi, membres de l'équipe de relais.

Debout on retrouve dans le même ordre: Martial Comeau de Shippagan, organisateur des activités; Paul Lynch de Grand-Sault, troisième place à 40 s. de la marque; Paul LeBlanc de Moncton, le gagnant à 16 secondes de la marque; Claude Dumas de Québec, le coeur de l'équipe de relais et enfin, Louise Collette, présidente des activités.

La personne la plus rapide était chez les gars, Gilles Gautreau en 17 m. 3 s. et chez les filles, Jacqueline Maillet en 21 m. 15 s.

Plusieurs participants ont reçu des prix tirés au hasard. Il s'agit de Vivianne McEniry, sac de sport; Maurice Lavigne, livre sur la nutrition; Paul Lynch, Jacqueline Maillet, Sylvain Larivière, Nicole Falardeau tous des bons de 10$ de Eastern Sports et Gary Soucoup et Claude Dumas, des bons de 15$.

Audiences du comité consultatif

S'affirmer: respecter les dates limites

Le comité consultatif sur les langues officielles tiendra bientôt des audiences publiques dans notre région. Il siègera à Bouctouche le 6 mai,et à Moncton le 8 mai prochain.

Au nom des organismes acadiens responsable de la campagne de promotion à cet effet, la société des Acadiens du Nouveau-Brunwick désire inviter toutes les associations et individus de la région à participer à ces audiences. Concients que ces audiences sont cruciales pour l'avenir des acadiens,il est essentiel que les principaux intéressés interviennent,donnent leur idée,se prononcent sur la question. Outre les mémoires plus "formels", le comité reçoit avec vif intérêt les témoignages parfois plus courts et personnels d'individus préoccupés par ce débat.

Cependant, il convient de vous rappeler que pour avoir l'occasion de comparaître devant le comité,il faut l'en avertir deux semaines avant l'audience, soit avant le 22 avril pour Bouctouche, et avant le 24 avril pour Moncton,et lui faire parvenir en même temps deux copies de votre présentation. L'adresse à retenir à cet effet est:
Comité consultatif provincial, Pièce 449, Kings Place, C.P. 6000, Fredericton, E3B 5H8, au numéro 453-2082 (à frais virés). Un guide pour la préparation d'un mémoire ayant pour titre **S'affirmer!**, est à la disposition du public. On peut se le procurer,ainsi que tout autre renseignement additionnel à ce sujet, en téléphonant au 1-800—332-3981.
Cela en vaut la peine pour vivre mieux chez nous!

Impro...

d'esprit et savoir extrapoler le déroulement du jeu tout en faisant abstraction du public."

"Il m'est déjà arrivé de me sentir mal à l'aise sur "la glace" parce que je n'avais pas de bonnes idées en tête. En un pareil moment, on les voit les 150 spectateurs... Il ne faut, en aucun temps, se laisser abattre par une mauvaise performance. Les "claques", c'est symbolique. C'est un avertissement, pas une insulte."

Pour Jean-Yves Depeyre, l'improvisation représente un mode d'expression, une façon de s'extérioriser et de laisser libre cours à son imagination.

D'après l'étudiant en information-communication, les joueurs ne peuvent faire autrement que s'améliorer au fil des parties. "Et il est très rare qu'un joueur "accroche ses patins" parce qu'il ne peut pas comme au hockey où des joueurs ne peuvent plus donner la pleine mesure de leur talent suite à une sérieuse blessure..."

S'il en est un qui se doit de connaître l'improvisation sous tous ses angles, c'est bien Michel Bérubé, responsable des règlements et des arbitres de la LI²FUM. Celui-ci a suivi un cours de formation avec des gens de la LNI.

Bâti à chaux et à sable, l'air sérieux, Michel Bérubé n'a aucune difficulté à commander le respect en tant qu'arbitre. Il avoue cependant qu'il n'est facile d'empêcher qu'un sourire se dessine sur son visage lorsque le jeu est à son meilleur.

"Par moments, affirme-t-il, il devient très difficile de garder son sérieux. Souvent, je sens ma rate se dilater. Mais avec l'expérience, j'en suis venu à me munir d'un bouclier contre le rire, ce qui ne m'empêche quand même pas d'apprécier une partie à sa juste valeur."

Il arrive parfois que des parties de la LI²FUM prennent des tangentes négatives et que des joueurs s'empêtrent dans le développement de thèmes qui n'ont rien à voir avec la déontologie ou l'éthique de l'impro.

"Ce sont des choses qui arrivent dans toutes les ligues," soutient Michel Bérubé. Ce qui fait rire les gens en premier lieu, c'est "pipi, caca, sexe, drogue et rock'n roll". Les joueurs ne sont pas fous, ils veulent récolter le plus grand nombre possible de votes pour accumuler des points. Ce petit jeu prend fin lorsque les arbitres décident de leur taper sur les doigts."

Les néophytes, selon Bérubé, vont toujours être portés à jouer de cette manière. En somme, c'est tomber dans la facilité.

Mais, au bout de la ligue, le public. Celui-ci a le droit d'exiger une bonne attitude des joueurs. "Les couvre-chaussures sont là pour ça, ajoute le responsable des arbitres. Elles ne sont pas destinées uniquement aux personnes portant un chandail aux rayures verticales... Le public peut également s'abstenir de voter en guise de mécontentement. Ainsi, les joueurs se rendent vite compte qu'ils sont dans la mauvaise voie."

Toutefois, en règle générale, les commentaires du public sont encourageants. Des administrateurs de l'Université ont affirmé que la LI²FUM était une bonne chose. Des étudiants ont laissé entendre que d'assister aux parties d'improvisation, les déridait. Et des joueurs ont fait savoir qu'une bonne partie leur permettait de se défouler.

Reste le "grand public", le public de la ville. L'engouement pour la LI²FUM est en passe de l'atteindre. "De plus en plus, soutient Michel Bérubé, les gens de la ville viennent voir des parties d'improvisation, à cause principalement, de la télédiffusion de quelques programmes double à la télévision communautaire, T.V. 10.

Selon le directeur de la programmation de la station, José Peirera, l'improvisation a soulevé un intérêt communautaire. Ce dernier prévoit la télédiffusion de la partie finale qui se tiendra au Ceps le mardi 2 avril.

Les responsables de la LI²FUM voient grand, très grand. D'après Daniel Côté des Loisirs Socio-culturels, un projet de ligue universitaire qui regrouperait des formations des centres universitaires de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan est au stade embryonnaire. "Nous n'écartons pas non plus la possibilité d'établir une ligue dans les polyvalentes de la Péninsule acadienne. La ville de Tracadie a déjà démontré un intérêt pour l'improvisation. Nous avons fait parvenir un document audio-visuel à la conseillère en loisirs de cette municipalité."

De toute façon, qu'il s'étende ou non à l'échelle provinciale, le phénomène de l'improvisation semble être bien ancré à Moncton. Sans cabotinage, le porte-couleur des Bleus, Jean-Yves Depeyre, promet: "Ce que le public a vu n'est rien comparativement à ce qu'on aura à lui offrir l'an prochain..."

L'Université en voie de développement?!

Reportons-nous d'abord, pour les besoins de la cause, 6 ans en arrière, soit mars 1979, où une des résolutions du Sénat académique (SAC) mentionnait:

"Que l'Université de Moncton ait comme objectif essentiel de conserver, développer et de promouvoir par l'enseignement, la recherche et les services au milieu, les connaissances et les valeurs humaines. Qu'elle ait comme objectifs particuliers de former les cadres, les scientifiques, les artistes et les penseurs dont la société acadienne a besoin et de contribuer au développement de cette société sur le plan social, scientifique, technologique, économique et culturel."

Moncton tente de se rapprocher de plus en plus de ses objectifs puisque lors de la dernière réunion du Sénat la planification académique (CCJ) présentait un "guide pour l'appréciation et l'évaluation des programmes de premier cycle" (ainsi titré) qui fut adopté par le Sénat académique (SAC). En plus de permettre l'appréciation et l'évaluation des programmes de premier cycle, les résultats serviront à la préparation des choix de programmes pour l'avenir de l'Université.

Puisqu'il s'agit de donner une nouvelle orientation à l'U de M, il ne serait pas inintéressant d'en savoir un peu plus long sur ce Comité conjoint de la planification académique. D'après les propos de M. Georges François, doyen de la Faculté des Arts, le Comité conjoint, en novembre 1983, avait examen des programmes offerts à l'U de M soit fait, puisque le comité jugeait qu'on ne peut créer de nouveaux programmes SAC a alors demandé au comité d'établir des critères, des catégories, etc afin de pouvoir fonctionner concrètement... le temps passe... les procédures reprennent de plus belle en décembre 1984. On finalise le document et on le présente au SAC le 1er mars 1985 lequel est accepté en partie (un point est à modifier et sera présenté de nouveau en mai prochain). Comme ce comité se voulait, au départ, un comité de contact entre le Conseil des gouverneurs et le Sénat, on retrouve sur ce comité le président de chacun des deux conseils, soit Paul Bourque, président du Conseil des gouverneurs (CG) et Gilbert Finn, président du SAC. On retrouve également Gilles Long, secrétaire général; Georges François, membre du Sénat, nommé par le SAC; Victor Raîche, membre du CG, nommé part le CEX; Anne-Marie Savoie, membre du CG, nommée par le CEX; Jean-Guy Vienneau, membre du Sénat, nommé par le SAC; Médard Collette, vice-recteur à l'administration, ainsi que Léonard LeBlanc, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Les présentations étant terminées, nous pouvons aborder le document en question.

Politiques de développement des programmes

Parmi les politiques de développement des programmes de premier cycle, nous soulevons ici, quelques points, soit: "Encourager les programmes où la haute qualité existe ou est sur le point d'être atteinte." (art. 2.6 du document), "Encourager les programmes qui répondent aux attentes des étudiant(e)s et des personnes et organismes qui emploient les finissant(e)s." (art 2.8) "Encourager les programmes professionnels où un haut pourcentage des diplômés exercent la profession pour laquelle ils ont été formés." (art. 2.9), et bien entendu "Rentabiliser les programmes en fonction de l'étendue de la clientèle potentielle et de l'ouverture du marché du travail" (art 2.12) Une constante ressort de ces points, à savoir l'ouverture des programmes universitaires en fonction du marché du travail, ce qui marque une tendance à se restreindre à la formation de technicien(e)s aux dépens des intérêts des gens qui, eux, s'orientent plutôt vers un domaine spécialisé. Certains points indiquent une attention particulièrement accentuée sur les programmes déjà "bien installés" (selon les critères donnés par le CCJ). Le comité prévoit une garantie assurée aux programmes jugés "pertinents" (toujours par les critères qu'ils fourniront), tandis qu'en ce qui concerne les programmes jugés "non pertinents", on les écrase davantage... Il y a lieu, également, de se demander si ce projet de restructuration (eh oui, c'en est bien un) favorise l'expansion de l'Université de Moncton dans tous les domaines, tant sociaux, scientifiques, économiques, culturels, etc, ou s'il n'aurait pas comme effet d'en avantager certains au détriment de d'autres!?!

Les catégories de programmes

Pour l'évaluation des différents programmes, et justement à cause de cette diversité, le CCJ s'appuie sur une classification des programmes.

—La première catégorie regroupe les "programmes composés d'une discipline fondamentale, c'est-à- dire ceux dont les cours figurent dans plusieurs autres programmes de l'Université ou sont choisis comme cours au choix par un nombre important d'étudiant(e)s". (art 4.2)
—La deuxième catégorie indique les "programmes professionnels, c'est-à-dire ceux dont le nombre d'admissions à une profession sont définis par l'État" (art 4.2)
—La troisième catégorie, dont les "programmes composés principalement de cours spécialisés dans le sens que ces cours ne figurent pas ou presque pas dans les autres programmes de l'Université de Moncton". (art 4.2)

Les sous-comités

En ce qui concerne le Centre universitaire de Moncton, un sous-comité de quatre (4) membres aura la responsabilité d'évaluer les programmes de premier cycle suivant leur catégorie et selon les critères d'évaluation établis par le CCJ (à cet effet, la nouvelle liste des critères d'évaluation sera soumise sous peu au Sénat académique, la liste actuelle ayant été refusée par ce dernier). Les centres St-Louis Maillet et Shippagan, auront un sous-comité du sous-comité du CCJ, composé de trois (3) membres et présidé par la personne, agissant à titre permanent, sur les sous-comités du CUM. Une fois l'évaluation des programmes terminée, chaque sous-comité présente au CCJ un rapport, par lequel il propose la classification des programmes selon les options suivantes (celles décrites dans le document).

• OPTION A

"Un programme de la classe A est un dont la **pertinence** et **l'à-propos** sont reconnus pour les cinq prochaines années, compte tenu des résultats de l'évaluation."

• OPTION B

"Un programme de la classe B est un programme dont la **pertinence** et/ou **l'à-propos** devraient être améliorés, compte tenu des résultats de l'évaluation. Un programme de la classe B, pourrait à l'intérieur de trois ans, être modifié ou réorienté."

• OPTION C

"Un programme de la classe C est celui qui n'est plus pertinent ni à-propos, compte tenu des résultats de l'évaluation. Un programme de la classe C devra, à l'intérieur d'un an, établir la preuve de sa pertinence et de son à-propos."

On remarque qu'un programme de la classe A, en plus d'être reconnu "pertinent" et "à-propos", jouit d'une période de cinq ans pour apporter, s'il y a lieu, des améliorations. Un programme de la classe B, après une période de trois ans, est ré-évalué afin de déterminer s'il sera reclassifié, suspendu, ou poursuivi... Un programme de la classe C, compte tenu des problèmes auxquels il doit faire face, on ne lui accorde qu'une période d'un an pour apporter des améliorations, selon les critères établis par le CCJ.

Conséquences

A-t-on songé aux intérêts des étudiant(e)s? Par exemple, un étudiant(e) inscrit(e) à un programme étiqueté C ou même B, doit envisager la possibilité que le programme auquel il/elle est inscrit(e) soit suspendu ou poursuivi. Qu'arrive-t-il à cette personne, doit-elle demeurer à l'Université de Moncton et s'inscrire dans un programme étiqueté A ou changer d'université pour compléter le programme ou le recommencer, vu la non "pertinence" et le non "à-propos" du programme en question? D'autre part, l'étudiant(e) qui termine un programme de 1er cycle, peut, l'année suivante, voir la valeur de son diplôme diminuée, suite aux résultats de l'évaluation (classe B ou C).

De ce fait, les programmes étiquetés B ou C se verront automatiquement défavorisés dans leur développement car il va sans dire que les nouvelles inscriptions seront beaucoup plus nombreuses dans les programmes étiquetés A.

Nos inquiétudes

Nous attendons, avec impatience, la nouvelle liste de critères qui serviront à évaluer les programmes puisque sur la première liste, le caractère de rentabilité des programmes ressortait de toute évidence. Nous sommes également curieuses de connaître comment on peut évaluer un aspect qualitatif par des données quantitatives comme il est proposé dans le document. Il faut aussi s'arrêter sur le fait que l'évaluation des programmes sera en majeure partie, effectuée par, soit le sous-comité du CCJ, soit le Bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et même en étape finale par des "spécialistes" externes. À aucun endroit, nous n'avons vu une place réservée à la participation étudiante et même la participation des enseignant(e)s est restreinte.

Nous sommes conscientes de la nécessité d'une restructuration de l'Université au niveau de l'évaluation de ses programmes. Cependant, en tant que personnes concernées, comme étudiantes, nous tenons à participer à l'élaboration d'un projet de restructuration, lequel comporterait des critères d'évaluation correspondant aux besoins et intérêts des étudiant(e)s qui, eux, constituent le noyau vital d'une université.

Sylvie Boucher
alias (Félix)
Judith Hamel

Le Théâtre Populaire d'Acadie présente :

Les fourberies de Scapin

Avec la venue du printemps, le Théâtre Populaire d'Acadie met au point les derniers détails concernant une importante tournée en Ontario qui débutera au début d'avril.

En effet, grâce à une subvention de 36 000$ reçue de l'office des Tournées du Conseil des Arts du Canada, la troupe du Théâtre Populaire d'Acadie fera une tournée en Ontario avec sa dernière production **Les Fourberies de Scapin** de Molière, mise en scène de Robert Dion, décors et costumes de Claude Goyette.

D'une durée de quatre semaines, cette tournée mènera la troupe du Théâtre Populaire d'Acadie dans différentes régions francophones de l'Ontario. Les représentations auront lieu en soirée pour le public en général et en matinée pour les étudiants du secondaire.

Pour l'équipe du Théâtre Populaire d'Acadie, cette tournée en Ontario représente un défi important. Après dix années d'existence et de travail acharné, la compagnie a acquis, au Nouveau-Brunswick et aux Maritimes, une notoriété qui ne fait plus de doute. La perspective de jouer devant un autre public, dans un contexte culturel différent, s'avèrera, sans aucun doute, une expérience enrichissante, tant pour les comédiens que pour l'équipe de production.

Feront partie de cette tournée, les sept (7) comédiens: Marcel Thériault (Scapin), Laval Goupil (Argante), Yvon Aucoin (Géronte), Jean Lambert (Léandre), Julien Cormier (Octave), Claire Normand (Zerbinette) et Andrée Samson (Hyacinthe). Ceux-ci seront accompagnés, bien entendu, du régisseur de la compagnie, Clément Cormier et du directeur de la producation, Claude Boulet. Un gérant de tournée sera ajouté à l'équipe régulière pour cette tournée hors province.

C'est dans la région de la capitale nationale qu'auront lieu les premières représentations des **Fourberies de Scapin** présentée par le Théâtre Populaire d'Acadie en Ontario. Cinq représentations sont prévues dans cette région. Plus précisément à Ottawa au Théâtre de la Corvée, le 9 avril; à Cornwall à l'école La Citadelle, le 10 avril; à l'école Secondaire de Casselman, le 11 avril; à l'école Champlain d'Ottawa, le 12 avril et à l'école Louis-Riel de Gloucester le 15 avril.

La troupe se déplacera ensuite vers le sud de la province pour se produire à l'école L'Essor de Windsor, le 18 et à London le 19 avril. Pour la dernière partie de la tournée en Ontario, **Les Fourberies de Scapin** sera présentée dans les régions nord, nord-ouest et la province soit: à Geraldton le 23 avril; à Fort Frances le 25 avril; à Dryden le 26 avril; à Thunder Bay le 27 avril. L'horaire pour la dernière semaine reste à déterminer.

Danielle Audet et Claude Vilgrain en évidence

Le jeudi 21 mars dernier, l'Université rendait hommage à ses athlètes. Devant une salle comble à la Faculté de l'éducation, plusieurs de nos athlètes de toutes les disciplines: hockey, ballon-balai, volley-ball, hand-ball, hockey sur gazon, gymnastique et l'athlétisme ont été honorés. Au cours de la saison, plusieurs représentants ont eu la chance de mettre leur talent à l'épreuve. Certain(e)s ont mérité le titre de joueur le plus utile à leur équipe. En athlétisme, Lise Deveau, de Mavillette, en Nouvelle-Écosse a obtenu cette mention pour ses performances en 600 mètres sprint et 600 mètres haies; Sylvain Savoie, du côté des garçons, grâce à ses résultats obtenus au 4x400 mètres, a été lui aussi remercié.

Au cross-country, Jacqueline Maillet et Gilles Gautreau ont été les récipiendaires. En gymnastique artistique et rythmique, Laura-Lise Belliveau de Moncton et Gaétan Boudreau de Nigadoo. Pour le handball olympique, Anne Dallaire de St-Georges, Québec et Gilles Arseneau de Tracadie; Claude Vilgrain pour le hockey sur glace et Danielle Audet pour le hockey sur gazon. Pour le soccer, le gardien Helder Duarte de Sept-Iles remporta le titre. Dans le domaine du volley-ball, Huberte Jaillet de Bouctouche et Gilles Boudreau de Fredericton furent sélectionnés.

Le titre de l'athlète féminine de l'année fut attribué à Danielle Audet, qui vient de terminer sa troisième saison au sein de l'équipe de hockey sur gazon de l'Université de Moncton. Elle est inscrite au programme de baccalauréat en éducation physique. Originaire de New Richmond, en Gaspésie, elle a marqué 11 buts en autant de parties. La deuxième meilleure performance de la Ligue de hockey sur gazon de l'Atlantique. Danielle et sa co-équipière, Joanne Vautour, furent sélectionnées pour l'équipe d'étoile de l'ASIA.

Le titre de l'athlète masculin de l'année a été décerné à Claude Vilgrain. Ce joueur de centre des Aigles Bleus en était à sa deuxième saison. Claude a terminé au deuxième rang au chapitre des francs tireurs de l'ASIA avec une fiche exceptionnelle de 35 buts et 28 passes pour un total de 63 points. Il fut également choisi membre de l'équipe d'étoile et sélectionné comme joueur le plus utile de l'ASIA, ainsi que pour l'équipe étoile de la Ligue universitaire canadienne.

Brigitte Bouchard et François Sills ont été les récipiendaires pour les recrues de l'année. Pour Brigitte Bouchard, qui est inscrite en première année du programme d'études familiales et évolue avec l'équipe de gymnastique rythmique moderne de l'Université. Ses performances magnifiques lors du Championnat provincial, qui s'est tenu à Moncton au début mars, ont permis à la formation locale de mériter le titre provincial.

Pour François Sills, ancien co-équipier de Mario Lemieux, avec les voisins de Laval, a présenté une fiche de 21 buts et de 21 passes pour la saison régulière de hockey. Cet ailier droit, originaire d'Amos, au Québec, fut l'un des piliers de son équipe à l'attaque, au cours de la saison. Et durant la période de fête, François Sills a eu la chance d'affronter avec Équipe Canada, une formation Russe.

L'entraîneur Charles Babineau s'est emparé du titre de l'entraîneur de l'année. Son excellent travail durant l'année, au sein des équipes masculine et féminine d'athlétisme et de cross-country, lui a valu cette distinction. Charles a su diriger l'équipe masculine d'athlétisme d'une main de fer dans un gant de velours pour décrocher le premier rang au Championnat de l'Association des sports interuniversitaires de l'Atlantique. Par ailleurs, l'équipe féminine a obtenu la deuxième position lors de ce même championnat.

L'Université voulait souligner la participation de 13 athlètes pour leurs quatre années de service. Il s'agit de Daniel Losier de Tracadie (handball olympique); Emery Mallais, Brantville (handball olympique); André Sonier, de Haut-Sheila (handball olympique); Claire LeBlanc de Moncton (hockey sur gazon); Jean (Chico) Belliveau de Moncton qui s'est joint récemment à la GRC à Régina; Jacques Jobin de Montréal (hockey); Trevor Newbold de Moncton (soccer); France Dallaire de St-Georges, Québec (volley-ball); Gilles Boudreau de Fredericton (volley-ball); Claude LeBlanc de Dieppe (volley-ball); Michel Ross de Notre-Dame (volley-ball); et la sympatique Corinne LeBouthillier, Legacéville (soigneuse).

Pendant la soirée a été soulignée la sélection de certains athlètes pour les équipes étoiles de l'ASIA. Danielle Audet et Joanne Vautour (hockey sur gazon); Alain Richard, François Sills et Claude Vilgrain (hockey); Michel Blanchard (soccer); Huberte Jaillet (volley-ball féminin); Gilles Boudreau et Richard Basque (volley-ball masculin).

Alors encore une fois de plus, le Gala du mérite sportif fut couronné de succès. Je tiens aussi à remercier tous les athlètes et les entraîneurs qui ont facilité la tâche au cours de la saison 1984-85.

Daniel Hébert

Les athlètes, recrues, ainsi que l'entraîneur de l'année, au Centre universitaire de Moncton, ont été dévoilés lors du Gala des athlètes qui a eu lieu récemment. La photo nous montre, dans l'ordre habituel, les recrues masculine et féminine, le hockeyeur François Sills et la gymnaste Brigitte Bouchard; l'entraîneur des équipes de cross-country et d'athlétisme, Charles Babineau; ainsi que les athlètes par excellence de 84-85, Danielle Audet, de l'équipe de hockey sur gazon, et Claude Vilgrain, membre de l'équipe de hockey sur glace.

Les noms des **joueurs les plus utiles** de l'année 1984-85 au sein des équipes sportives universitaires ont été dévoilés lors du gala des athlètes,tenu récemment au Centre universitaire de Moncton.Il s'agit de gauche à droite,**1re rangée:** Gaétan Boudreau de Nigadoo(gymnastique artistique);Helder Duarte de Sept-Iles(soccer);Gilles Arseneau de Tracadie(handball olympique);Jacquline Maillet de Richibouctou-Village(cross-country);Sylvain Savoie de Bonaventure au Québec(athlétisme) et Claude Vilgrain de Charlesbourg au québec (hockey sur glace);**2e rangée:** Huberte Jaillet de Bouctouche(volley-ball);Nicole St-Amand de St-Léonard(ballon-balai);Anne Dallaire de St-Georges au Québec(handball olympique);Danielle Audet de New-Richmond au Québec(hockey sur gazon);Lise Deveau de Mavilette en Nouvelle-Ecosse(athlétisme);et Laura-Lise Belliveau de Moncton(gymnastique rythmique sportive). Les absents de la photo:Gilles Boudreau de Fredericton(volley-ball) et Gilles Gautreau de Moncton(cross-country).

Classement Ligue de Soccer S.A.R.

Équipes	PJ
Maghreb	10
Vagabonds	10
Equinox	10
Roubsade	10
Abracadabra	10
Dictators	10

COMPTEURS	BTS	PS	PTS
1er—Aziz Choumani (Maghreb)	18	9	27
2e—Helder Duarte (Roubsade)	12	7	19
3e—Hassan Choumani (Maghreb)	14	4	18
4e—Mohammed Hrida (Maghreb)	8	9	17
5e—Richard Larin (Vagabonds)	8	4	12
6e—Slain Bourget (Roubsade)	6	6	12
7e—Denis Losier (Roubsade)	4	7	11

Demie-Finale
Le mercredi 3 avril

6h Maghreb vs Roubsade
7h Vagabonds vs Equinox
9h Finale

BABILLARD

Bonjour,

Je désire vous convoquer à la réunion régulière du conseil d'administration de la FEUM, qui aura lieu le lundi 1er avril à 19h au local 206 de la Faculté des arts. arts.

Je vous propose l'ordre du jour suivant et vous invite à le compléter, si vous le jugez à propos.

Ordre du jour

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**
3. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 mars.**
4. **Foresterie.**
5. **Postes à combler:**
   - **—Président d'assemblée**
   - **—Secrétaire d'assemblée**
   - **—Responsable du Bottin**
   - **—Responsable de Rabais étudiant**
   - **—Directeur du Marketing**
6. **Postes de représentation de la FEUM à combler**
   - **—conseil d'administration des MAUI (CKUM)**
   - **—comité des normes linguistiques**
7. **Colloque été 85.**
8. **Rencontre candidats aux deux postes de vice-recteur**
9. **Rencontre ministres provinciaux.**
10. **Bourses.**
11. **Péréquation.**
12. **Affaires externes**
    - **—AENB: coût**
    - **—FCE**
13. **Autres.**
14. **Clôture de la séance.**

Le président de la FEUM,
Bernard Lord

.Poste ouvert

Directeur(e) adjoint du corps de police étudiant
Fonction:
travailler en étroite collaboration avec le directeur du CPE
Pré-requis:
Connaissance relative du fonctionnement du CPE
Avoir déjà travaillé pour ce même organisme.
Traitement:
Une bourse sera accordée au candidat élu.
Fin du concours:
le jeudi 4 avril 1985

Il est à noter que les entrevues auront lieu le vendredi 5 avril à 15h.
Durée de l'emploi:
avril 1985 à avril 1986

.....

Une réunion générale aura lieu le lundi 1er avril à 16h30 au local habituel pour tous les membres du CPE.

Jean-Robert Deschênes
Directeur du CPE

Le prochain spectacle public présenté par le Département d'art dramatique, ayant comme interprètes, les étudiants de 4e année, sera "Le Petit Prince" d'Antoine de Saint-Exupéry.

Ce conte, devenu classique, mi-sérieux, mi-blagueur, est une chaine de réflexions profondes et une satire en même temps sur les valeurs artificielles de notre époque.

Ce spectacle sera présenté au Studio-Théâtre La Grange, les 19, 20, 21 et 23 avril prochain.

P.S. Le spectacle sera aussi présenté deux fois dans le cadre du Colloque sur la Paix, organisé par la Faculté des arts du Centre universitaire de Moncton au mois de mai.

CKUM-MF 105.7

Les Médias Acadiens Universitaires Inc. offrent la possibilité aux étudiant(e)s de participer activement à la gestion interne de CKUM-MF en postulant à l'un des postes suivants:

—Directeur/trice de l'information (1)
—Chefs de pupitre (5)
—Directeur/trice de la programmation (1)
—Directeur/trice du marketing (1)
—Directeur/trice des finances (1)
—Responsable de la musique (1)
—Responsable de la technique (1)
—Vendeur (1)
—Coordonnateur de la mise en onde (1)
—Producteurs (2)

Tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s à l'un de ces postes sont prié(e)s de nous faire parvenir leur mise en candidature à l'attention du Directeur général, CKUM-MF, 159, avenue Massey, Moncton (N.-B.) E1A 3E9 et/ou communiquer avec le Directeur général au 858-4485 pour de plus amples informations.

La période allouée pour les mises en candidature est de (7) sept jours, soit **du 25 mars 85 au 1er avril 85 à 17h.**

À noter que les candidat(e)s choisi(e)s entreront en fonction à partir de la prochaine année académique et que tous les postes présentement offerts sont rémunérés sous forme de bourse.

Calendrier Solidarité Internationale
(semaines du 1er au 7 avril et du 8 au 14 avril 1985)

Radio-Canada MF

☐**Du lundi 1er avril au vendredi 5 avril à 18h30, à actuelles. Le Tiers-Monde face à l'endettement**
Le point sur la situation économique de certains pays d'Afrique, d'Amérique Centrale et du Sud et tentera de dégager les conséquences de leur endettement, qui atteindra, cette année, le milliard de dollars US.

Main Public Broadcasting Network, Canal 9.

☐**Tuesday, April 2, at 9 p.m. NOVA**
"Acid rain: New bad news" Nova travels to West Germany, the mid-atlantic states and New England to examine the controversy over acid rain.

☐**Tuesday, April 9, at 9 p.m. NOVA**
"China's only child" This film looks at China's "one-couple/one child" policy of population control.

☐**Tuesday, April 9, at 10 p.m.**
"Crisis in Central America: The Yankee Years"
A four-part look at the root of the crisis in Central America.

☐**Wednesday, April 10 at 10 p.m. Frontline**
"Crisis in Central America: Castro's Challenge" A look at the legacies of Fidel Castro's cuban revolution.

☐**Thursday, April 11 at 10 p.m. Frontline**
"Crisis in Central America: Revolution in Nicaragua" An examination of U.S. efforts to prevent, then court, and finally undermine the 1979 nicaraguan revolution.

☐**Saturday, April 13 at 9 p.m. Frontline**
"Crisis in Central America: Battle for El Salvador" This episode traces El Salvador's civil war and american policy towards that country.

☐**Sunday, April 14th at 1 p.m., NOVA**
"China's only child"

Jean-Pierre Charron

Fond de soutien
Morgentaler
Support Fund

Prix/prizes
3 photographies d'art/3 artistic photographs
de/by: Francis Coutellier, Corinne Gallant, Denis Fortier
Exposées à/exhibited at
Café La Brunante
376 St. George, Moncton
Marrainée par ACDA/Sponsored by CARAL
Billets disponibles à La Brunante
Tickets available at La Brunante
$1.00

Assemblée générale de la Coop

La Coopérative Acadienne des Étudiant(e)s de l'Université de Moncton (CAEUM), convoque ses membres à l'assemblée générale, qui se tiendra le mercredi 3 avril à 13h au local de la Coopérative, situé au sous-sol de l'Édifice Taillon.

Plusieurs points importants seront abordés lors de cette assemblée générale de la CAEUM. Notamment, un projet d'amendement permanent aux règlements de l'association vous sera proposé par le conseil d'administration de la Coop étudiante.

Également, un nouveau conseil d'administration devra être élu par les membres présents à l'assemblée. Votre présence en tant que membre de la CAEUM est indispensable pour le bon fonctionnement de votre coopérative étudiante.

L'ordre du jour de l'assemblée générale de la CAEUM se lit comme suit:

1. Élection du (de la) président(e) d'assemblée
2. Élection du (de la) secrétaire d'assemblée
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale
6. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
7. Présentation et adoption des démissions des membres du conseil d'administration
8. Élection du nouveau conseil d'administration
9. Nomination du vérificateur
10. Bilan des activités de la Coop étudiante
11. Présentation des états financiers
12. Projet d'amendements permanents à la constitution de la CAEUM.
13. Autres
14. Levée de l'assemblée

Le 3 avril prochain, c'est un rendez-vous pour tous les membres de la coopérative étudiante. Soyez-y!

Mona Landry pour le
conseil d'administration
de la CAEUM

GRANDE VENTE DE
BIJOUX EN ARGENT

40% de rabais sur le
prix régulier

à compter du mercredi
3 avril prochain

VENEZ ÉCONOMISER!

Cherche un moyen de transport pour descendre à Montréal durant les congés de Pâques.
Contacter Olga à la résidence Lefevbre, tel.: 382-9981. #32.

Michel Cardin, professeur de musique à l'Université de Moncton, donnera un
—récital de guitare classique et de luth baroque
—le jeudi 11 avril à 20h
—à la chapelle de l'édifice Taillon (campus de l'Université de Moncton)

Ce récital sera donné avec la participation de la claveciniste **Anne Dugas-Horseman.**

Au programme, des oeuvres pour Luth de:
—Silvius Léopold Weiss
et pour guitare de:
—J.S. Bach
—H. Villa-Lobos
—Richard Gibson, compositeur du Nouveau-Brunswick
—et une oeuvre pour guitare et clavecin de Brian Sexton, compositeur Terre-Neuvien. **L'entrée est libre et tous sont les bienvenus.**

Les belles heures

SOIRÉE spéciale
ON FÊTE LI²FUM
mardi

AU KACHO

LIXX

Le Rock
s'impose

5
AVRIL
6

Kenneth & Johnny

dernier
chaud

13 avril